

Marckolsheim

UNE VILLE À VIVRE !

N°390 - MAI 2025



P.20 DOSSIER

L'EAU DANS LA VILLE



**LE PRÉSIDENT
DE LA CEA EN VISITE
DANS LE CENTRE-ALSACE**



**ATTENTION AUX
FRELONS ASIATIQUES**



**BUDGET 2025 :
TOUJOURS AMBITIEUX
ET TOURNÉ VERS L'AUTRE**

sommaire

03

ÉDITO

04

ACTU

- 04 | Jeudi 8 mai 2025 : commémorations patriotiques
- 05 | De nouveaux défibrillateurs à Marckolsheim
- 06 | France Identité : nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienn
- 07 | Programme du week-end jumelage
- 08 | Le président de la CeA en visite dans le Centre-Alsace
- 09 | Taille transfrontalière et inter-associations dans les vergers de Marckolsheim et environs
- 10 | Attention aux frelons asiatiques
- 14 | Budget 2025 : toujours ambitieux et tourné vers l'autre

20

DOSSIER

- 20 | L'eau dans la ville
- 22 | Moustique tigre, prédateur en liberté
- 24 | Renaturation des cours d'école
- 25 | Repenser l'aménagement des parkings publics
- 26 | Récupération et gestion des eaux de pluie sur mon terrain

27

CULTURE & PATRIMOINE

- 27 | Programme de la Médiathèque
- 27 | Programme de la MJC
- 29 | Programme cinéma

30

SPORTS

35

AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION n°390 - MAI 2025

Mairie
26 rue du Maréchal Foch
BP 30023
67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 58 62 20
Fax 03 88 74 96 25
mairie@marckolsheim.fr

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

OURS

Responsable de la publication :
Christelle Erard
Équipe de rédaction : Nathalie Schamberger, Alain Gebharth, Jean-François Tretz
Crédits photos : Ville de Marckolsheim, Christelle Erard, Bartosch Salmanski, Photos remises par les associations, Adobe stock, Pixabay, Alexandre Schlub CeA, Ailleurs.studio (p.24)
Conception & réalisation : comoprintemps | 06 86 40 15 25
Impression : Imprimerie Moser + ISSN 3040-9969

VOS ARTICLES

Vous souhaitez faire passer une information dans le bulletin municipal ?
Merci d'adresser vos articles en format Word avec visuels par e-mail à l'adresse suivante : mairie@marckolsheim.fr
La date limite de remise des articles pour le bulletin de juin est fixée au lundi 5 mai.



www.marckolsheim.fr
Retrouvez-nous sur
Ville.de.Marckolsheim



Papier issu de sources responsables

Marckolsheim labélisée :





édito

DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Pour le dernier budget de ce mandat, le conseil municipal que j'anime et les services de la ville vous proposent une feuille de route qui suit le programme pour lequel vous nous avez fait confiance. Nous restons convaincus que **le dynamisme de notre ville peut et doit se conjuguer avec l'équité sociale, le développement durable et la préservation de son patrimoine naturel.**

Le climat, la proximité et la bienveillance sont des enjeux majeurs qui exigent de nous ambition, imagination et exemplarité.

Le budget de la ville témoigne notamment de **notre engagement de longue date auprès des associations** qui participent au dynamisme de Marckolsheim. Avec l'ensemble des services de la ville, les multiples associations marckolsheimaises que ce soit dans le sport, la culture, la solidarité, l'économie, la convivialité, tous, nous contribuons au bien vivre ensemble.

Pour construire la ville de demain, **Marckolsheim porte une attention particulière à la ressource en eau.** Les travaux de **désimperméabilisation** des cours d'école, des parkings, de **protection de la nappe phréatique**, la **création d'îlots de fraîcheur**, permettent de rafraîchir notre ville à l'heure de changements climatiques importants mais également de préserver notre ressource en eau.

C'est aussi dans ces objectifs que s'inscrivent la restructuration de l'école Ferry et les travaux dans la cour de l'école

Brant. L'effacement de friches en centre-ville permettant l'implantation de parkings végétalisés répond à cet engagement en y alliant la praticité pour les habitants et usagers du centre-ville.

Ce mois de mai verra également l'arrivée de nos amis Buguois. **Le jumelage nous ramène toujours à l'histoire commune de nos deux villes** et se perpétue avec bonheur tous les 3 ans. Les dernières retrouvailles se sont passées au Bugue en 2022, entre temps, bien sûr les relations se poursuivent avec notamment la présence d'artisans buguois lors de notre marché de Noël.

À l'occasion de ce temps de retrouvailles, **nous inaugurerons l'œuvre d'art conçue par Jean-Luc Schické sur l'Évacuation**, installée rue Kolb, derrière La Bouilloire. **La sculpture traduit le déchirement qu'a constitué l'évacuation de 1939, le départ, l'accueil, la perte et le futur, l'amitié et décline la complexité du déracinement.**

La mémoire de ce passé doit se mêler au présent et au futur pour construire un monde de paix, ces liens historiques permettent également d'avancer dans ce sens, car qu'il faut garder dans un contexte international belliqueux.

Frédéric Pfliegersdoerffer
Maire de Marckolsheim

JEUDI 8 MAI 2025 COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

CHAQUE ANNÉE, LE 8 MAI, LA FRANCE SE RASSEMBLE POUR COMMÉMORER LA VICTOIRE 1945. CE MOMENT SYMBOLIQUE MARQUE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN EUROPE. BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE COMMÉMORATION HISTORIQUE, CE 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE EST UN HOMMAGE VIBRANT RENDU AUX INNOMBRABLES SACRIFICES CONSENTIS PAR LES HÉROS ET LES VICTIMES DE CETTE PÉRIODE SOMBRE DE NOTRE HISTOIRE.

Cette année, nous associons à notre manifestation patriotique, **les victimes de la Déportation**, dont les vies ont été brisées par l'horreur des camps de concentration et d'extermination. **Leur souvenir nous rappelle les conséquences tragiques de l'intolérance et de la haine, et nous exhorte à lutter sans relâche contre toutes les formes d'injustice et de discrimination.**

Depuis quelques années, en accord avec l'UNC, nous nous souvenons ce jour également, des **soldats qui ont combattu sur les rives du Rhin en juin 1940**, dans une lutte héroïque pour défendre notre territoire et nos valeurs. **Leur courage et leur détermination face à l'adversité restent gravés dans notre mémoire collective, rappelant la nécessité de rester vigilants et unis pour préserver la paix et la liberté.**

Parce que les cérémonies sont le moment pour transmettre la mémoire aux plus jeunes, c'est avec plaisir que nous accueillons les 5^{ème} Le Bugue et 21 élèves "Langue et Culture Régionale" du collège de Marckolsheim, qui présenteront un extrait du spectacle "**Ce matin, la neige**" sur l'évacuation des Alsaciens en Dordogne.



Le programme est le suivant :

09h30 : Rendez-vous des participants devant la mairie annexe, puis

- Défilé jusqu'au monument aux morts avec les collégiens en costume d'époque
- Cérémonie commémorative au monument aux morts :
 - Hymne joué par la Musique Municipale de Marckolsheim
 - Lecture des messages et allocution du Maire
 - Dépôt de gerbe – Sonnerie aux morts – Hymne National
- Spectacle des collégiens "**Ce matin, la neige**" à la salle des fêtes
- Vin d'honneur à la salle des fêtes

Dépense de gerbe au cimetière militaire par M. Le Maire et JP. Orsoni, adjoint au maire le 8 mai 2024.



Les JSP et les jeunes du CME prêts à rendre hommages aux morts, le 8 mai 2024.

Conseil municipal des enfants, pompiers et porte drapeaux le 8 mai 2024.





DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS À MARCKOLSHEIM

LES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) ONT POUR BUT D'ÉVITER LES 40 000 À 50 000 DÉCÈS/AN DE PERSONNES VICTIMES D'UN ARRÊT CARDIAQUE.

Le ministère de la santé a engagé depuis 2007 des actions en faveur de l'implantation de ces dispositifs sur tous les territoires afin de rendre plus efficaces les réactions face aux arrêts cardiaques.

Ces DAE, s'ils sont accompagnés par les bons gestes de premier secours permettent d'augmenter significativement les chances de survie de la victime. La ville de Marckolsheim compte 11 défibrillateurs automatiques (choc délivré directement par l'appareil s'il le juge nécessaire) et s'est dotée de 2 nouveaux appareils qui se trouvent au château d'eau (rue de l'Alma) et au stand de tir (22 rue du Rhin, porte d'entrée).

“ 13 défibrillateurs à Marckolsheim ”



Voilà la liste des défibrillateurs disponibles :

- Maire** - 26 rue du Maréchal Foch (extérieur, façade nord)
 - Salle des Fêtes** - rue Poincaré (extérieur, façade nord)
 - Dojo** - 8 rue des Tabacs (hall, près du bar)
 - Gymnase** - 8 rue des Tabacs (extérieur, façade nord)
 - Pétanque** - 8 rue des Tabacs (extérieur, façade ouest)
 - La Bouilloire** - Place des Quatorze (extérieur, façade nord)
 - Mosquée** - 23 rue de l'Hôtel de ville (extérieur, façade nord)
 - Centre Nautique voile** - Hameau du Rhin (hall, près du bar)
 - École Ferry** - 9 rue du Noisetier (extérieur, façade nord)
 - Pôle santé du chêne** - 3 rue du Haut-Ribeaupierre (extérieur, façade ouest)
 - Centre de Secours** - 3 rue de la Garonne (extérieur, façade sud)
- Un défibrillateur se trouve également dans le véhicule de la Police Municipale.

Rattrapages de collecte du

Jeudi 29 mai 2025
Ascension

La collecte du **bac jaune** initialement prévue le **jeudi 29 mai 2025 (Ascension)**, aura lieu le

samedi 31 mai 2025.

Rattrapages de collecte du

Jeudi 1er mai 2025
Fête du travail

La collecte du **bac jaune** initialement prévue le **jeudi 1er mai 2025 (Fête du travail)**, aura lieu le

samedi 3 mai 2025.

FRANCE IDENTITÉ : NOUVEAU SERVICE PUBLIC PERMETTANT DE CRÉER SON IDENTITÉ NUMÉRIQUE RÉGALIENNE

Participer à l'incubation France Identité

Cette application pour smartphone a vocation à :

- prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne),
- permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc..),
- éviter les usurpations d'identité.

Conditions nécessaires pour utiliser France Identité

- **disposer d'une nouvelle carte d'identité** (distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire),
- avoir un smartphone avec le NFC ou iOS (Android 8.0 et iOS 16 minimum),
- être majeur.

Qu'est-ce que le compte certifié France Identité ?

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité en mairie.

Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

À quoi sert le compte certifié ?

Le compte certifié permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitent jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité.

Quels sont les usages possibles ?

Le premier usage grâce à cette certification a été la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de 2024.

Grâce à France Identité, vous pouvez désormais disposer de **vos permis de conduire numérique** directement dans votre application à côté de votre carte d'identité. Tous les types de permis (rose trois volets ou format carte bancaire) sont compatibles.

The advertisement features the French Republic logo and the text 'France Identité Gardez la maîtrise de vos données d'identité'. It displays a smartphone screen with the app interface, including a QR code scanner and a 'Générer un justificatif d'identité' button. Below the phone is a physical French ID card for 'MARTIN' with a QR code. At the bottom, there is a QR code and the text 'Scanner le QR code pour en savoir plus'. The footer includes the European Union logo and the text 'Financé par l'Union européenne NextGenerationEU'.

Comment obtenir son compte certifié ?

Pour obtenir votre compte France Identité certifié, vous devez :

- 1/ Installer l'application (**lien vers l'application : <https://france-identite.gouv.fr/>**)

L'application est gratuite, facultative et révoquée à tout moment.

Elle n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.

- 2/ Effectuer **une demande de compte certifié** depuis votre smartphone
- 3/ Présentez-vous **sans rendez-vous** à la Mairie muni de :
 - votre **smartphone** équipé de l'application et du **QR code** reçu à l'issue de l'installation
 - votre **cni-e (nouveau format)**
- 4/ Effectuer une vérification d'identité auprès d'un agent valideur.



PROGRAMME DU WEEK-END JUMELAGE

NOS AMIS BUGUOIS REVIENNENT À MARCKOLSHEIM POUR LE WEEK-END DE L'ASCENSION DU JEUDI 29 MAI AU DIMANCHE 1^{ER} JUIN. LEUR ARRIVÉE EST PRÉVUE AU MARCHÉ COUVERT LE JEUDI EN FIN D'APRÈS-MIDI (17H), ACCOMPAGNÉE D'UN APÉRITIF ANIMÉ PAR LES AMIS DU RIED ET DU TRADITIONNEL MOT D'ACCUEIL.

Le vendredi, le tourisme sera de mise avec une visite du château du Haut-Koenigsbourg, un déjeuner au Parc des Cigognes et un tour dans le train touristique de Colmar.

La journée du samedi 31 mai se concentrera à Marckolsheim avec un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et le dévoilement de la sculpture dans la rue Kolb à 10h.

Les discours officiels seront suivis d'un vin d'honneur et d'une animation musicale donnée par les

Cardilloux du Bugue sur le parvis de la Bouilloire. Une visite libre de la ville et du musée de la Ligne Maginot sont prévues avant de clôturer ce week-end par un moment festif dans la salle des fêtes, avec un dîner et un concert de la Musique Municipale de Marckolsheim pour les inscrits.

Les Buguois reprendront ensuite le chemin du Périgord le dimanche 1^{er} juin dans la matinée.

La municipalité tient à remercier les Marckolsheimois qui accueillent

nos amis buguois et font perdurer l'amitié entre nos deux régions.



MARYVONNE PIQUES DU BUGUE NOUS A QUITTÉ

C'EST AVEC TRISTESSE ET UNE GRANDE ÉMOTION QUE NOUS AVONS APPRIS LE DÉCÈS DE MME PIQUES APRÈS UNE LONGUE HOSPITALISATION. NOUS EXPRIMONS NOS SINCÈRES CONDOLEANCES ET TOUTE NOTRE SYMPATHIE À SA FAMILLE ET SES PROCHES

La première rencontre des marckolsheimois avec Maryvonne Piques date de 1993, dans le cadre des échanges scolaires entre l'École Jules Ferry et l'École du Bugue. Elle accompagnait la classe du Conseil Municipal de Monsieur Fauret dans laquelle était scolarisée sa fille Marie. Son engagement au niveau de la municipalité en 1995 en tant qu'adjointe

au maire chargée des écoles et de la culture fut un moteur du jumelage entre nos deux cités. **Une contribution qui a permis la reprise des échanges en 1996 après une longue période de silence.**

En 1997, 150 adultes et 50 élèves se sont déplacés en Dordogne dans 4 bus, **ce qui démontrait bien le succès de cet élan de fraternité entre**



les 2 communes. Il y a 7 ans, lors de la dernière visite des Buguois à Marckolsheim, Maryvonne avait encore bien œuvré pour les visites et les hébergements.

Pour cette 10^{ème} rencontre à l'Ascension, Maryvonne sera présente dans tous les esprits.



LE PRÉSIDENT DE LA CEA EN VISITE DANS LE CENTRE-ALSACE

Photo Alexandre Schlub – CEA.

LE 10 AVRIL DERNIER, FRÉDÉRIC BERRY, PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE A POURSUIVI SON SECOND TOUR D'ALSACE DES TERRITOIRES À SUNDHOUSE DANS LE CADRE DES FESTI'MOMENT DU RAI (RÉSEAU D'ANIMATION INTERCOMMUNAL).

En présence de Catherine Greigert conseillère d'Alsace, de Marie Frey, présidente du RAI et Frédéric Pfliegersdoerffer, président de la CCRM, les élus et acteurs associatifs locaux ont pu échanger autour de ce dispositif de soutien à la parentalité.

Du mois d'avril à juin, la CeA se mobilise pour mettre en lumière l'engagement sur le territoire alsacien comme elle a pu le faire à Sundhouse, Saint-Hippolyte et Bergheim ce jour-là. Un moyen de renforcer la proximité démocratique et d'encourager l'implication citoyenne sur le long terme.

TRAVAUX DE RÉFECTION DU PASSAGE À NIVEAU

LA RÉFECTION DU PASSAGE À NIVEAU RD424, ENTRE LE CARREFOUR GIRATOIRE DE LA RD52 ET LE BARRAGE EDF, OCCASIONNERA LA FERMETURE DE LA ROUTE VERS L'ALLEMAGNE DU VENDREDI 2 MAI 8H AU SAMEDI 3 MAI 18H.

Par la suite, une circulation alternée sera à mise en place. Néanmoins, la fermeture du vendredi et samedi sera totale et la même déviation que pour la passe à poissons sera mise en place (vers Neuf-Brisach et Breisach).





TAILLE TRANSFRONTALIÈRE ET INTER-ASSOCIATIONS DANS LES VERGERS DE MARCKOLSHEIM ET ENVIRONS

MI-MARS, PRÈS DE 90 ALLEMANDS ET FRANÇAIS ONT TAILLÉ ET SOIGNÉ LES ARBRES FRUITIERS DES VERGERS COMMUNAUX DE MARCKOLSHEIM ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES.

Dans le cadre du projet Common Ground initié par la fondation Robert Bosch Stiftung, opérant une étroite coopération entre les arboriculteurs de l'association Obstgärde de Marckolsheim et environs et le "Kreisverband für Obstbau Landkreis Emmendingen".

L'évolution climatique est l'affaire de tous et beaucoup de mains sont nécessaires pour s'adapter à ces changements. **S'atteler à cette tâche entre partenaires allemands et français est encore plus motivant en donnant une dimension internationale à ces efforts.**

Cette journée de taille transfrontalière a rassemblé de nombreux volontaires alsaciens et allemands des différentes associations, sous la houlette de Blanca Linz et Sylke Tebel-Haas pour "Common Ground" et des présidents respectifs, Christian Schatt pour Obstgärde et Lothar Herb pour le KOGL.

L'objectif était la taille des arbres fruitiers dans les vergers communaux

de Marckolsheim, Grussenheim, Elsenheim, Ohnenheim, Mackenheim et Artolsheim. **Armés de leurs sécateurs, scies et échelles et sous la conduite du moniteur Raphaël Lamaze, ils se sont dirigés vers les vergers de Marckolsheim situés le long de la voie Tulla.** Les branches coupées ont immédiatement été broyées par les agents des espaces verts de la ville.

Cette journée a été l'occasion de comparer les pratiques utilisées de part et d'autre du Rhin avec les conseils des "Fachwarte" allemands et des "moniteurs fédéraux" français. Tout ce monde s'était rassemblé dès 8h30 au local des pêcheurs de Mackenheim où ils ont été salués par Frédéric Pfliegersdoerffer, maire de Marckolsheim. **Les participants ont surtout relevé l'accueil chaleureux qui leur était réservé et l'excellente ambiance qui régnait dans les vergers où le "travailler ensemble" a fonctionné à merveille.**

Après la matinée de travail, place à l'apéritif suivi d'une collation concoctée par Pascal avant de déguster une spécialité innovante : l'éclair aux pommes dont la recette est restée secrète.

D'autres actions sont en cours afin d'entretenir les relations entre KOGL et Obstgärde de part et d'autre du Rhin.

“ Près de
250 arbres
ont ainsi été taillés
dans les cinq vergers. ”



Nid d'été.

ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES

10

LE FRELON *VESPA VELUTINA* (APPELÉ ÉGALEMENT FRELON ASIATIQUE OU FRELON À PATTES JAUNES) VIENT D'ÊTRE CLASSÉ DANGER SANITAIRE DE DEUXIÈME CATÉGORIE POUR LES ABEILLES SUITE À L'ADOPTION À L'UNANIMITÉ DE LA LOI FRELON PAR LE SÉNAT, LE 7 MARS DERNIER.

Vespa Velutina est **présent sur la commune de Marckolsheim, un premier *vespa velutina* a été piégé le 12 avril au niveau de la Hueb. Les apiculteurs de Strasbourg subissent des pertes de colonies depuis quelques années déjà.**

Cette espèce envahissante n'est pas seulement un danger pour l'apiculture, le frelon s'attaquant également aux autres insectes : mouches, papillons, guêpes, abeilles sauvages... **En fait, comme toute espèce envahissante, il dérègle l'entomofaune. Il attaque également les fruits sur les arbres et peut également devenir un problème sur les marchés de plein vent.**

L'Alsace étant la dernière touchée par le frelon, nous disposons d'un peu plus de recul et de données pour lutter ou limiter sa présence et sa multiplication.

Cette lutte ne doit pas être limitée aux actions des apiculteurs, l'ensemble de la population peut et devrait y participer.

La météo clémente d'il y a deux semaines a permis aux gynes (fondatrice et futures reines) de sortir de terre et de débiter la construction d'un nid primaire. Ce nid est situé à l'abri (cabane, toit, grange...). Ce premier nid ne contiendra au début qu'une dizaine d'œufs.



Il est possible de piéger ces fondatrices, en respectant les consignes ci-dessous :

- On piège **UNIQUEMENT** si *vespa velutina* a été observé l'année précédente.
- On utilise **UNIQUEMENT** des pièges sélectifs, l'idée étant de ne pas détruire l'entomofaune. Le frelon européen, la guêpe, les abeilles sauvages... ont, et doivent maintenir leur présence chez nous.
- Le piégeage de printemps dure au maximum deux mois.
- Les pièges doivent être contrôlés, les appâts remplacés régulièrement. Le nectar de banane semble être un des appâts les plus efficaces.
- Toute découverte de frelon doit être signalée sur le site <https://www.lefrelon.com>

FRELON ASIATIQUE

**S'INFORMER
LE RECONNAÎTRE
LE SIGNALER**



**PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ,
AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 en Alsace






S'INFORMER

Cycle de vie du frelon asiatique Période de découverte des fondatrices, nids primaires et nids secondaires

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices
Émergence des fondatrices
Vérifier la présence de fondatrices sur les fleurs, notamment les camélias ou les Cotoneaster Horizontalis mais aussi dans les vergers en floraison



DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

Découverte de nids primaires
Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : sous les toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, parasols...



DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

Découverte de nids secondaires
Dans le quart supérieur des arbres (entre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, nordic walking, promenade avec le chien... (voir en page suivante comment différencier les nids secondaires d'autres structures, nids de pie, corbeaux, gu...)



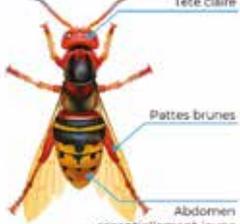
La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités humaines) pour construire son nid primaire.

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
A détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
A préserver

NID PRIMAIRE
Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



NID SECONDAIRE
La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égoût). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire ✓



Boules de gui ✗



Nids d'oiseaux, pies ou corbeaux ✗

LE SIGNALER

VOUS L'AVEZ VU ? SIGNALEZ-LE !




Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante :
pour le Bas-Rhin : referentfa67@gmail.com
pour le Haut-Rhin : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.

 **Le Frelon.**

LES ENJEUX

Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).

Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.

Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !

Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

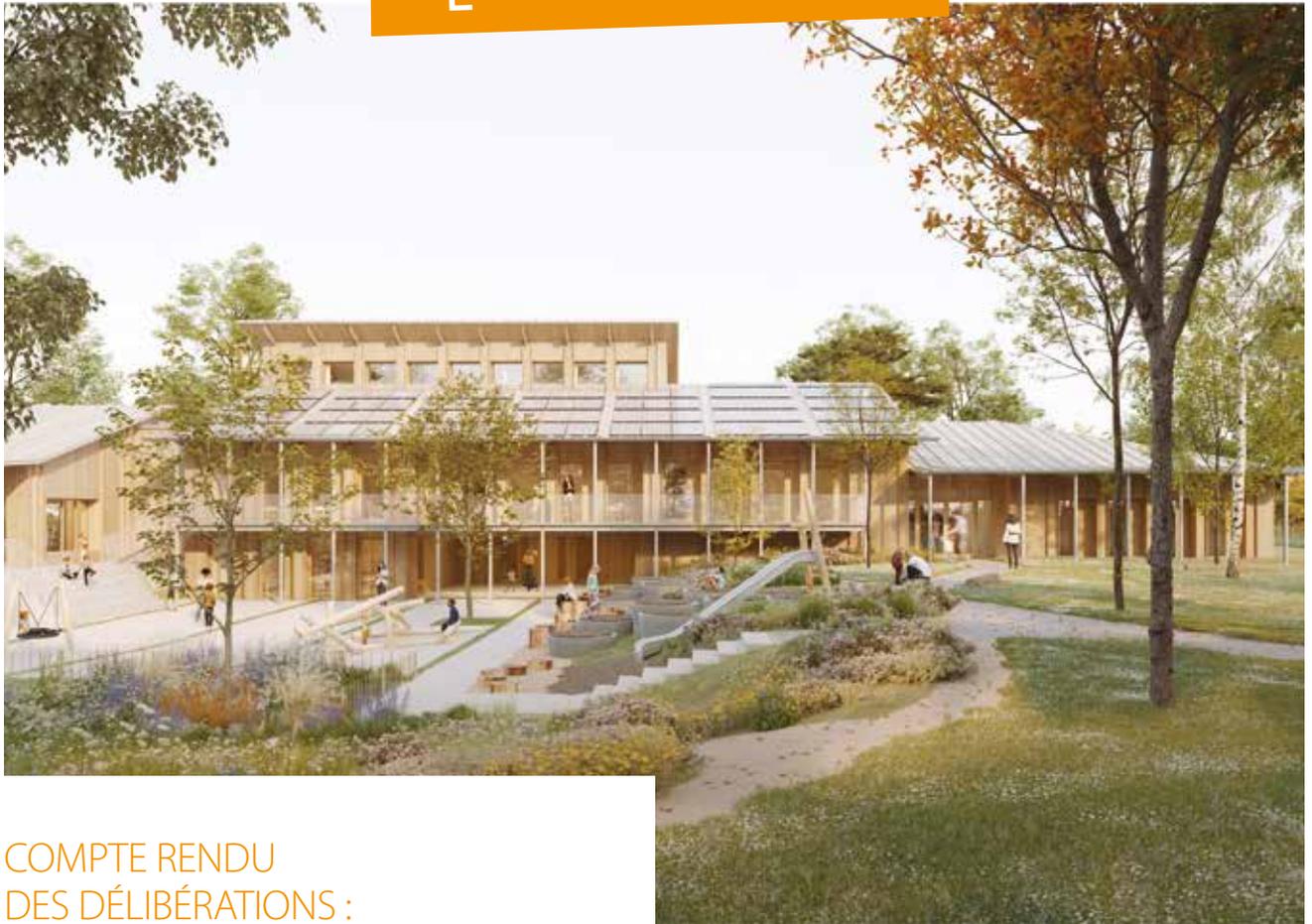


FRELON ASIATIQUE=DANGER
Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire.
La destruction doit être réalisée par un professionnel.
Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

www.lefrelon.com

NE PAS INTERDIRE LA VOIE PUBLIQUE
TOUTS DROITS RÉSERVÉS - © CGR - LAUTONON - ANR/RESEAU NABE 2024





COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS : CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{ER} AVRIL 2025

Restructuration / Extension de l'école Jules Ferry : approbation de l'avant-projet définitif et du plan de financement prévisionnel

Le projet porte sur la démolition des espaces dédiés au Relais Petite Enfance et la salle polyvalente, la restructuration partielle de locaux (2 salles de classe sont réhabilitées) et la construction d'une extension neuve de 4 classes, une nouvelle salle polyvalente ainsi qu'une salle pour la Musique Municipale. Il porte également sur une refonte fonctionnelle et paysagère de la parcelle dans une logique vertueuse et économe.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve le projet APD présenté pour un montant total de 4 545 480 € HT.

Modification n°3 du plan local d'urbanisme : bilan de la concertation

Dans le cadre de la procédure de modification n°3 du PLU, une concertation préalable était organisée depuis le 3 juillet 2023, en

application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme. **Vous pouvez retrouver les retours de cette concertation sur Marckolsheim.fr**
Le Conseil municipal, après délibération, prend acte du bilan de la concertation dressée par le Maire et décide, au vu de ce bilan positif, la poursuite de la procédure.

Modification simplifiée n°2 du PLU – Approbation d'une convention avec l'ATIP

En partenariat avec l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) travaille à la finalisation de l'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim (PAIM). Dans ce cadre, il convient de procéder à une modification du PLU de la commune, la CCRM ne disposant pas de la compétence urbanisme.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique en urbanisme relative à la modification simplifiée n°2 du PLU.

Vente des parcelles 316 et 318 SECTION 64 – Rue de Turenne

Dans la perspective de développer son activité, l'entreprise "Ramonage ENGEL" de Mussig représentée par M. Julien ENGEL, a fait savoir qu'elle était fortement intéressée par l'achat des parcelles 316 et 318 Section 64 situées au 9 rue de Turenne d'une contenance de 18,26 ares.

Le Conseil municipal, après délibération, valide cette cession pour un prix de 120 000 € (terrain + construction existante).

Acquisition foncière – lieu-dit Rebfeld

La commune a entrepris depuis quelques années l'acquisition de terrains situés aux abords des berges de l'Ischert. Cette politique d'acquisition s'inscrit dans une volonté de préservation et de mise en valeur des berges du cours d'eau communal tout en permettant à la fois de maintenir les fonctions écologiques et naturelles qui y sont présentes et d'y aménager des voies de circulation douces (exemple : piste cyclable).

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'acquérir la parcelle

référéncée Section 04 Parcelle 39 (lieu-dit Rebfeld) d'une superficie de 3,43 ares au prix de 7 500 €.

Aides financières à l'investissement des acteurs économiques en centre-ville : soutien à un porteur de projet

La commission permanente de la Région Grand Est réunie le 28 février 2025 a accordé une subvention d'équipement à la SARL "OSMHAIRSTORE" d'un montant de 2 836 €. Cet accompagnement financier est porté à part égale par la Région et la commune pour un montant n'excédant pas 50% des dépenses éligibles HT du projet d'investissement.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve l'attribution d'une subvention d'équipement de 2 836 € à la SARL "OSMHAIRSTORE" au titre de "l'accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs" (ACCOR).

Aides Création d'un chemin du patrimoine

La création d'un chemin du patrimoine est inscrite dans la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT). Ce chemin valorisera l'histoire de la ville au travers de la 2^{de} Guerre mondiale. L'acquisition et pose de onze panneaux est estimée à 22 405 € HT.

Le Conseil municipal, après délibération, adopte le projet de création d'un chemin du patrimoine et sollicite une subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre de l'appel à manifestation d'intérêt "investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité".

Requalification du sentier touristique de la cite 14

Un sentier touristique de mise en valeur du patrimoine historique et naturel a été installé il y a plus de dix ans dans l'ancienne cité 14. Les supports physiques installés sont aujourd'hui très vétustes, victimes de l'usure du temps. Il est donc apparu nécessaire de programmer la rénovation de ce sentier.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve la requalification du sentier touristique de la Cité 14 pour un montant 38 388 € HT et sollicite une subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre de l'appel à manifestation d'intérêt "investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité".

Attribution de la médaille d'honneur de la ville à Pierre Bonetta

Pierre Bonetta a fêté ses 90 ans le 3 mars dernier. Cadet de 3 enfants, dont le père était ferblantier. La famille Bonetta est évacuée au Bugue en 1939. De retour en Alsace un an

après, Pierre suivra d'abord l'école allemande avant de retrouver l'école française. Il est formé comme installateur sanitaire à Colmar.

Le 21 décembre 1955 il est appelé sous les drapeaux du 42^{ème} bataillon d'infanterie de Neuf-Brisach. Il est envoyé l'année suivante en Algérie où il tombe très malade et sera réformé le 31 octobre 1957.

À son retour il travaille dans l'entreprise familiale jusqu'en 1970 avant de passer les concours de la fonction publique et d'occuper des postes aux trésoreries des hôpitaux de Strasbourg, puis à Neuf-Brisach avant d'arriver à la perception de Marckolsheim le 1^{er} septembre 1977, poste qu'il tiendra jusqu'à sa retraite en 1995.

Il épouse Anne Gebharth en 1955, une union qui verra naître 4 enfants. Membre de la chorale de Marckolsheim pendant près de 60 ans, il a fait partie de la Musique Municipale de Marckolsheim en tant que clarinetiste et saxophoniste mais également du groupe folklorique. Il a aussi pu faire valoir son savoir professionnel en étant le trésorier du conseil de fabrique et de l'UNC (Union Nationale des Combattants) depuis 1997.

Sur proposition du maire, le Conseil municipal, après délibération, décerne la médaille d'honneur de la ville de Marckolsheim à Monsieur Pierre Bonetta.

OSCHTERPUTZ PLUVIEUX MAIS EFFICACE

LES BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS LOCALES, ÉLUS ET AGENTS DE LA VILLE SE SONT DONNÉS RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 29 MARS À L'ÉTANG DE PÊCHE POUR AMORCER CETTE MATINÉE DE NETTOYAGE.

Une centaine de personnes présentes malgré la petite pluie, a été répartie sur différents sites pour ramasser les déchets aux abords des axes principaux de la ville.

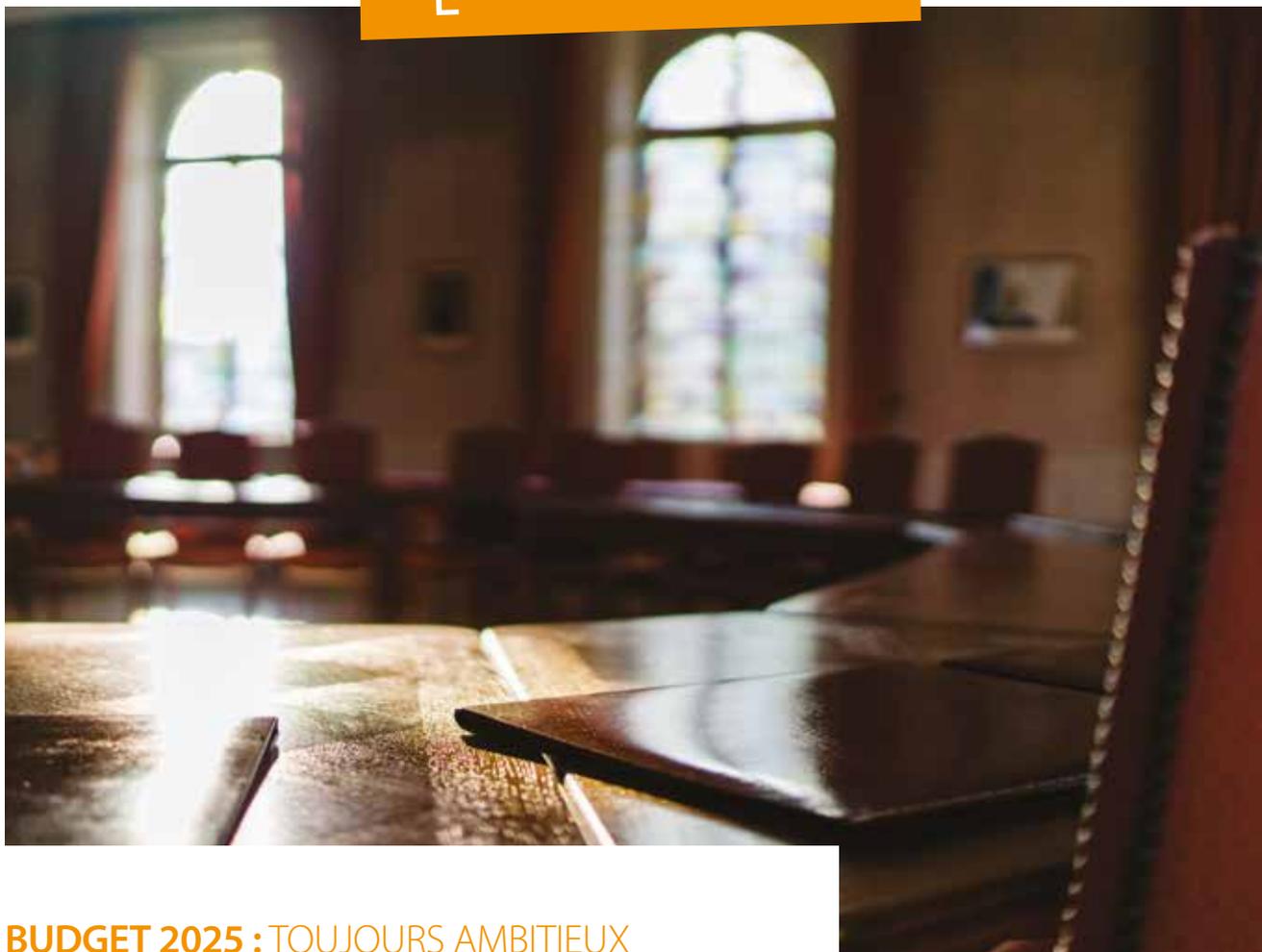
Moins de gros dépôts ont été constatés cette année, mais les mégots et autres petits débris étaient bien présents. **Les sourires étaient de la partie pour cette tâche importante,** la jeunesse également avec le Conseil

Municipal des Enfants et les enfants des bénévoles associatifs.

Rappelons que les dépôts sauvages sont passibles d'une amende forfaitaire de 135 €. Pour tous dépôts d'ordures, la déchetterie de Mackenheim est la plus proche de Marckolsheim (horaires disponibles sur le site du SMICTOM Alsace Centrale).

Un grand merci à l'ensemble des participants !





BUDGET 2025 : TOUJOURS AMBITIEUX ET TOURNÉ VERS L'AUTRE

MALGRÉ UN CONTEXTE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE TRÈS DÉSTABILISANT, LA VILLE DE MARCKOLSHEIM A POUR OBJECTIFS DE MENER SES PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN LES ACCORDANT AVEC LE CONFORT DE VIE QU'ELLE PEUT OFFRIR À SES HABITANTS. LA MUNICIPALITÉ RESTE CEPENDANT PRUDENTE DANS LA GESTION DE TOUTES SES RESSOURCES.

Plusieurs dispositifs issus de la loi de finances 2025 impactent les collectivités territoriales (nouvelles contributions au redressement des finances publiques, gel voire diminutions de plusieurs dotations de l'État). C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le budget primitif 2025 présenté par Thierry Koch, adjoint au maire en charge des finances, et voté le 10 avril dernier à l'unanimité par le conseil municipal.

Ce dernier est toujours guidé par le fait d'être solidaire envers tous les acteurs qui font vivre Marckolsheim : ses concitoyens, les associations et acteurs économiques. Les ressources propres de la commune restent dynamiques pour honorer les dépenses de fonctionnement et d'investissement à court, moyen et long terme dans le but de poursuivre les ambitions de la ville envers les enjeux de la transition écologique et énergétique.

La ville de Marckolsheim met toujours au centre sa politique sociale, culturelle et sportive ce qui se traduit dans les dépenses de fonctionnement. **Le versement de subventions aux associations (440 000 €) tout comme la prise en charge des dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements associatifs peuvent en attester.** Certaines actions sont renouvelées comme la fourniture de kits scolaires, d'autres sont tournées vers

l'avenir comme **la réalisation d'une étude pour comprendre les attentes et les besoins des associations sportives, non pas seulement en matière de jauge de personnes mais pour viser une meilleure inclusion de la population.**

Ce budget comprend également une multitude de travaux, rénovations et constructions nouvelles. **Cela pour s'inscrire dans une dynamique durable qui se matérialisera notamment par la désimperméabilisation de la cour de l'école Brant, la restructuration et l'extension de l'école Jules Ferry ou encore le développement des trames vertes et bleues.**

Vous trouverez dans les pages suivantes les grands équilibres du budget primitif 2025. Les chiffres présentés reflètent une gestion rigoureuse des finances publiques qui permet de faire ressortir un programme d'investissement conséquent, tout en assurant une qualité de vie optimale aux Marckolsheimois.

LE BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025 S'ÉQUILIBRE EN DÉPENSES ET EN RECETTES DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

13 124 901 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

12 248 628 €

BUDGET TOTAL

25 373 529 €

- Aides financières à l'investissement pour les porteurs de projets de création et reprise d'activités économiques en centre-ville : **40 000 €**

Études préalables à des projets d'investissements

- Bâtiment de la Maison des Œuvres : **30 000 €**
- Ancienne Choucrouterie (rue du Lavoir) : **30 000 €**
- Ilots de chaleur urbain et rafraîchissement de la ville : **15 000 €**
- Rénovation de la salle du conseil municipal : **10 000 €**

Foncier

- Diverses acquisitions foncières pour un total de **120 000 €**
- Alignement géomètre : **20 000 €** - Réserve foncière **300 000 €**

Plantations

- "Les arbres en villes" : **15 000 €**
- Plantations le long des pistes cyclables et du PAIM **22 000 €**

Cette proposition de budget est issue du débat d'orientations budgétaires du 6 mars 2025, des travaux des commissions communales, de la commission des Finances réunie le 25 mars 2025 et des informations transmises par les services des Finances Publiques.

Le budget est présenté en fonction des principes suivants :

- un contexte politique singulier,
- de nouvelles modalités de contribution des collectivités locales à la résorption du déficit public,
- la stabilité des taux de fiscalité,
- le maintien de l'équilibre financier sans recours à l'emprunt,
- la solidarité : présence de la commune aux côtés des citoyens, des associations et des acteurs économiques,
- les enjeux de la transition écologique et énergétique, un budget durable,
- la capacité à investir.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Les nouvelles dépenses d'investissement portent sur des opérations en cours et de nouveaux projets et s'élèvent à **8 596 586 €** et se répartissent comme suit :

Urbanisme :

Modifications des documents d'urbanisme : **42 000 €**

Subventions d'équipement

- Soutien à l'EHPAD pour la réalisation de travaux de mise aux normes de plusieurs équipements : **150 000 €**



Inauguration de la route d'Ohnenheim.

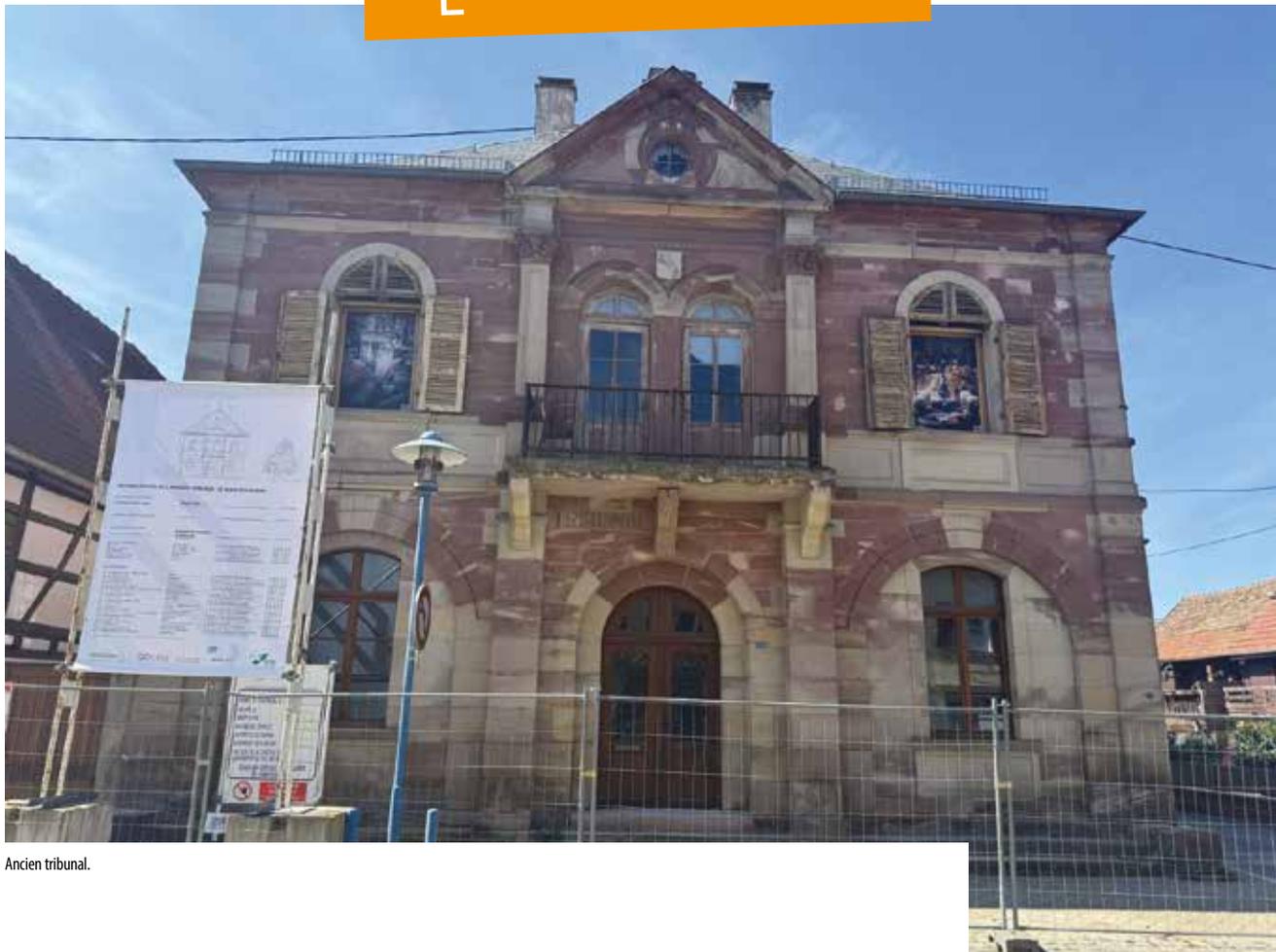
- Végétalisation du centre-ville avec la création de 3 fosses de plantation : **15 000 €**

Agencements et aménagements terrains

- Désimperméabilisation de la cour de l'école Brant et déconnexion des eaux pluviales : **470 000 €**
- Développement de la trame verte et bleue (2^{ème} tranche) : **30 000 €**



Emplacement sculpture de Jean-Luc Schické.



Ancien tribunal.

16

- Revalorisation des espaces non bâtis du quartier rue de la Chapelle (ancienne cité Douanière) : **213 386 €**
- Création d'un jardin médiéval (rue du Rempart Est) le long du Stadtgraben : **25 000 €**

Bâtiments scolaires

- Restructuration et extension de l'école Jules Ferry (le démarrage des travaux est prévu courant du 4^{ème} trimestre 2025) : **840 000 €**
- Remplacement de 2 portes à l'École Brant : **20 000 €**
- Installation de portraits éponymes devant les écoles Veil et Silbermann : **30 000 €**

Autres constructions et bâtiments publics

- Restructuration de l'ancien Tribunal (les travaux ont débuté en janvier 2025 pour une durée prévisionnelle de 16 mois) : **1 400 000 €**
- Construction d'un nouveau Pôle des solidarités rue du tilleul (les travaux ont débuté mi-avril pour une durée de 5 mois) : **1 500 000 €**
- Démolition de diverses friches au centre-ville : **395 000 €**
- Bâtiment (ex. MLM, place de l'église) étude dans la perspective d'une restructuration : **10 000 €**
- Aménagement de la cour extérieure de l'atelier technique rue des artisans : **40 000 €**
- Rénovation intérieure de l'ancien Bricomarché – route du Rhin : **200 000 €**
- Travaux dans divers bâtiments : **43 000 €**
- Mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes : **150 000 €** (travaux réalisés au courant de l'été)

Réseaux de voirie et installations de voirie

- Création d'un parking végétalisé rue de l'Hôtel de Ville (35 places) : **482 000 €**
- Aménagement d'un parking rue Joffre (15 places) : **220 000 €**



Parking rue du Cimetière.

- Aménagement du Parking Witz (rue Clémenceau) : **30 000 €**
- Réfection de la rue de l'Hôpital : **120 000 €**
- Diverses interventions de voirie : **76 000 €**
- Remplacement de mâts d'éclairage public (opération concomitante à l'intervention de la CCRM sur les luminaires) : **40 000 €**
- Achats de mobiliers urbains et de divers équipements de voirie : **142 000 €**

Transition énergétique

- Installation panneaux photovoltaïques sur diverses toitures : hangar atelier rue des artisans, salle des fêtes...
200 000 €
- Installation d'éclairage leds dans divers bâtiments :
100 000 €

Matériel et outillage

- Achat matériel et d'outillage pour le fonctionnement des services : **82 000 €**
- Achat équipements roulants pour les services techniques : **111 000 €**
- Achat matériel, équipements et mobilier (Pôle des solidarités, salle des fêtes, salle du conseil municipal...) :
120 000 €
- Achat de matériel informatique pour les services, les écoles, la MJC et renouvellement serveur : **93 200 €**
- Équipements dans les ateliers techniques : **36 000 €**

Acquisitions diverses

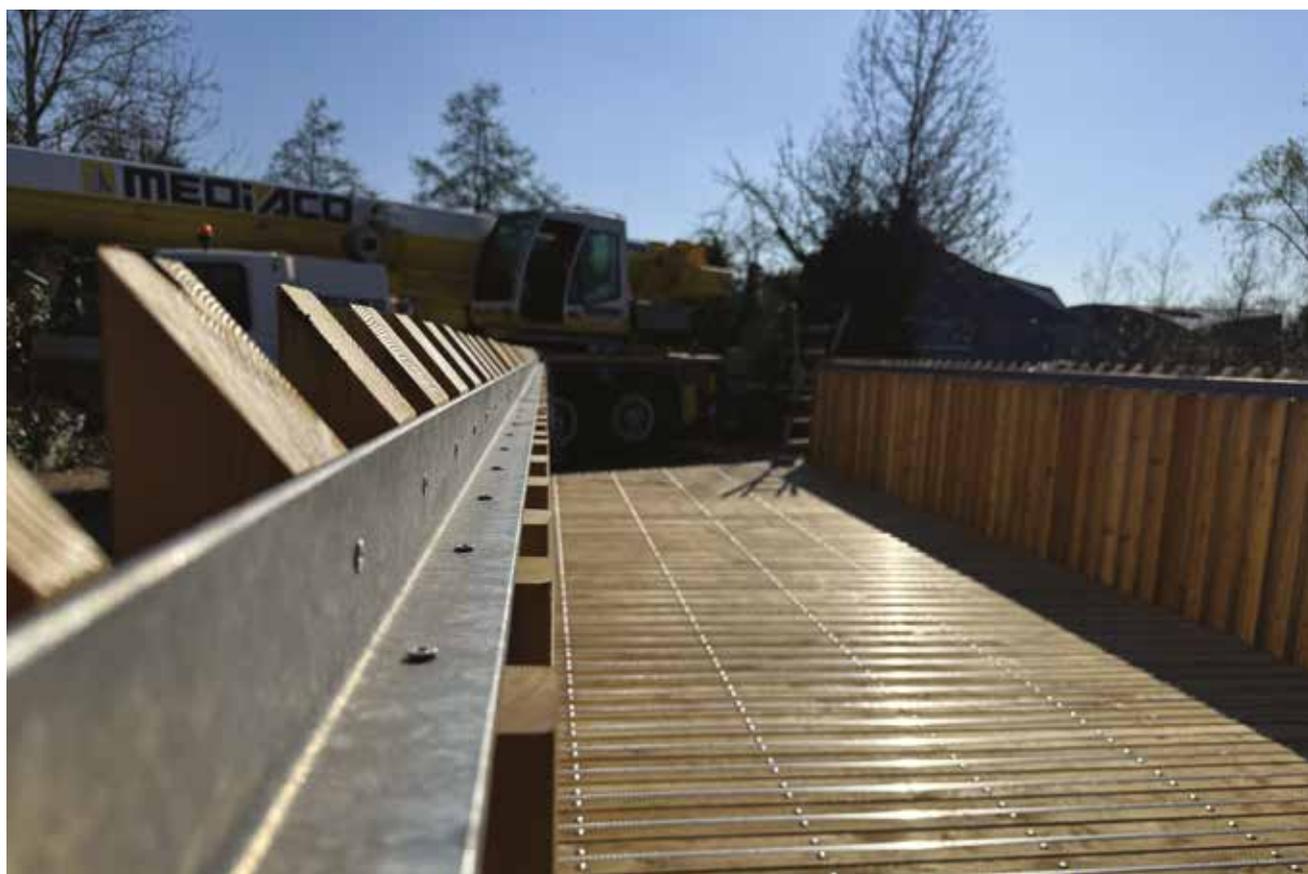
- Création d'un sentier du patrimoine : **29 000 €**
- Rénovation du sentier de la cité 14 : **59 000 €**
- Jeux extérieurs à proximité du complexe sportif :
50 000 €
- Autres Jeux extérieurs : **30 000 €**
- Éléments de valorisation de la ville : **26 000 €**
- Une avance de **14 000 €** est inscrite au profit du budget annexe "nouveau quartier Schlettstaderfeld".



Hangar plaquette bois.



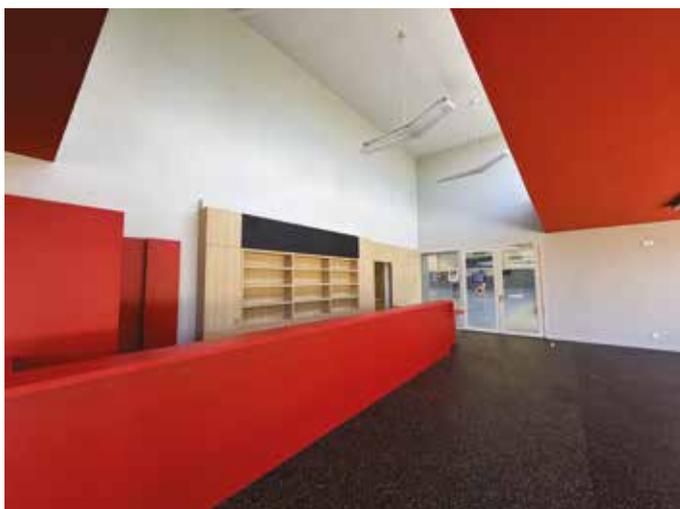
Bâtiments VNF.



Passerelle piste cyclable entre l'école Veil et le Complexe sportif.



Escalier de secours de l'École Brant.



Extension du gymnase.

La fiscalité locale :

Le conseil municipal a voté le budget sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Taxe	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière (bâti)	22,20%	22,20%
Taxe foncière (non bâti)	28,72%	28,72%
Taxe habitation (résidences secondaires)	11,86%	11,86%
Cotisation foncière des entreprises	15,99%	15,99%

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BUDGET 2025

SPORTS **92 300,00**

OMS	61 500,00
Tennis adapté	800,00
Handball - Sport de haut-niveau	30 000,00

ÉDIFICES CULTUELS **8 000,00**

CULTURE **296 401,00**

Musique Municipale	11 000,00
Chorale Sainte Cécile	700,00
MJC	238 106,00
MJC - actions sociales	21 095,00
MJC - Mercredis découvertes	20 000,00
Maison des Œuvres	5 500,00

INITIATIVES CULTURELLES **12 700,00**

Festival Marckolswing	10 000,00
MLM	1 500,00
Les Amis du Ried	1 200,00

AIDE À LA PERSONNE **5 210,00**

Donneurs de sang	2 000,00
Croix - Rouge	3 000,00
MJC - Mobiried	210,00

AUTRES **11 100,00**

UNC	1 500,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	8 000,00
Batterie - Fanfare	1 600,00

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE **7 300,00**

INTERVENTIONS SOCIALES **7 300,00**

Ligue contre le cancer	1 000,00
Association des bénévoles de l'EHPAD	1 500,00
APEI - Châtenois	1 000,00
Les Restos du cœur - Sélestat	1 300,00
Espérance - Marckolsheim/Sélestat	400,00
Emmaüs - Scherwiller	500,00
Caritas - Sélestat	500,00
La Manne - Colmar	100,00
ELA	500,00
Téléthon	500,00

TOTAL 440 311,00

LE BUDGET 2025

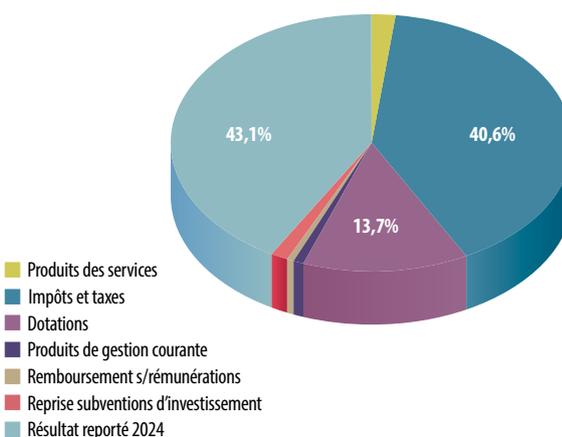
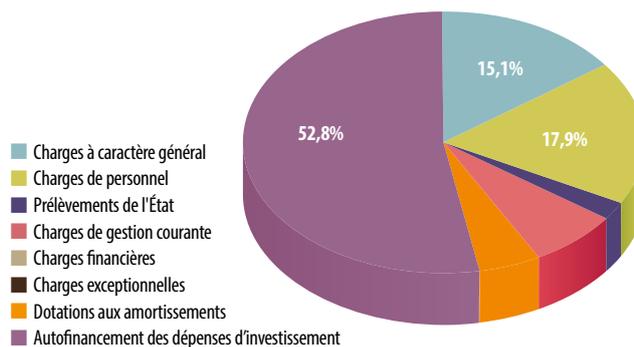
Budget de fonctionnement : 13 124 901 €

DÉPENSES	MONTANT EUROS
Charges à caractère général	1 975 800
Charges de personnel	2 350 000
Prélèvements de l'État	316 000
Charges de gestion courante	866 950
Charges financières	2 800
Charges exceptionnelles	2 000
Dotations aux amortissements	676 711
Autofinancement des dépenses d'investissement	6 934 640

TOTAL 13 124 901

RECETTES	MONTANT EUROS
Produits des services	153 000
Impôts et taxes	5 330 856
Dotations	1 803 476
Produits de gestion courante	69 600
Remboursement s/rémunérations	40 000
Reprise subventions d'investissement	75 280
Résultat reporté 2023	5 652 689

TOTAL 13 124 901



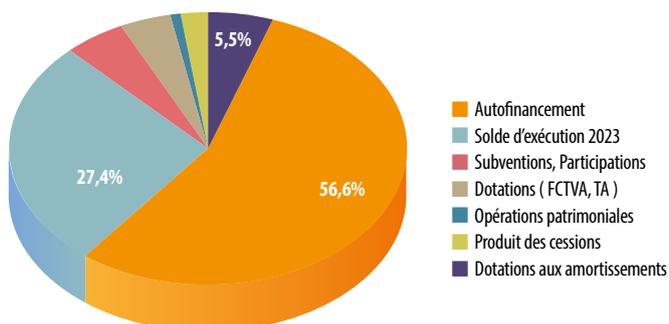
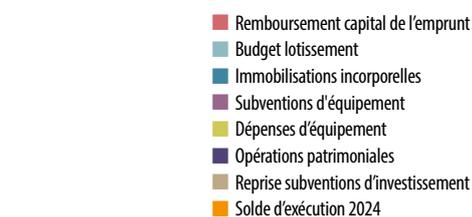
Budget d'investissement : 12 248 628 €

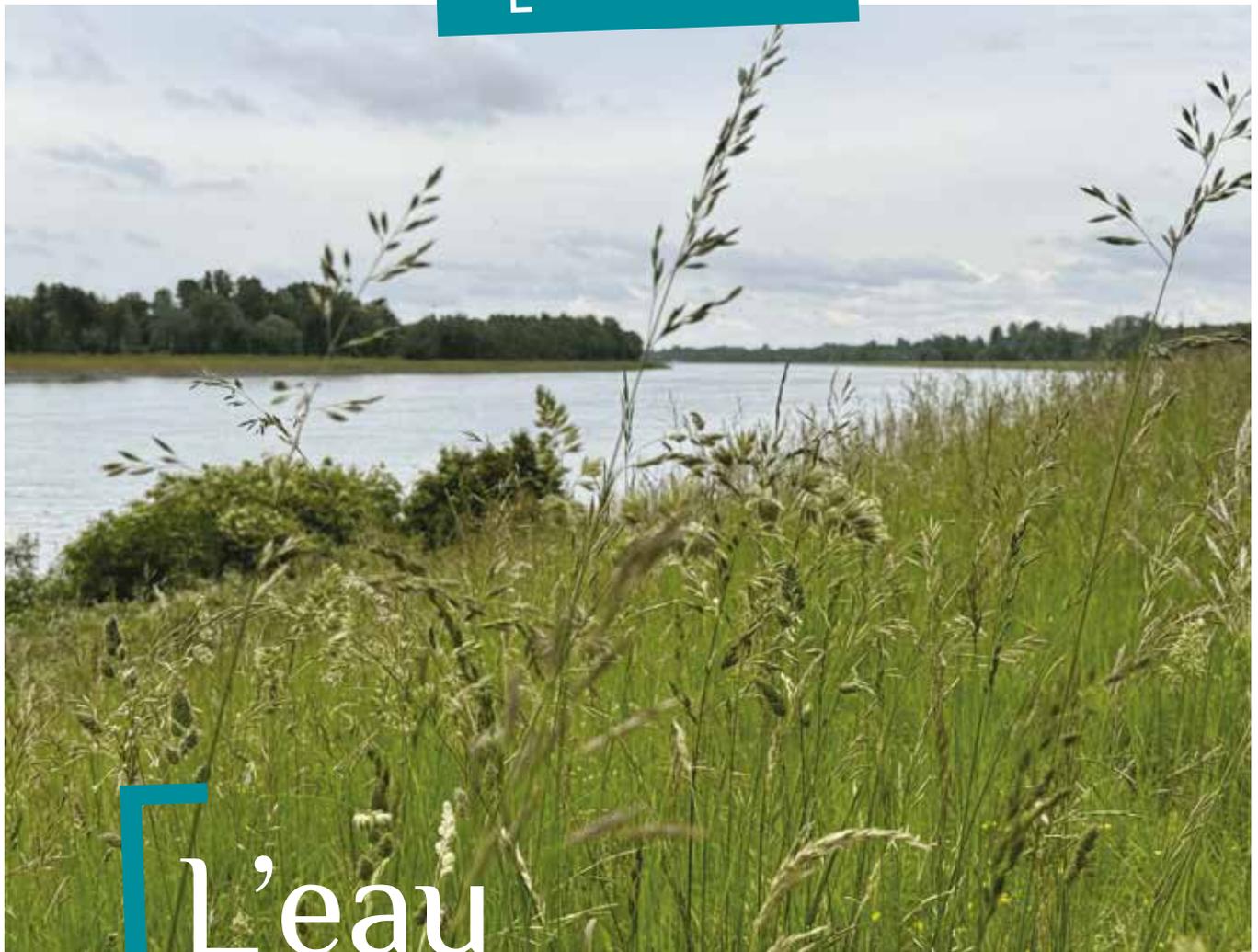
DÉPENSES	MONTANT EUROS
Remboursement capital de l'emprunt	162 163
Budget lotissement	14 000
Immobilisations incorporelles	127 000
Subventions d'équipement	190 000
Dépenses d'équipement	8 279 586
Opérations patrimoniales	45 000
Reprise subventions d'investissement	75 280
Solde d'exécution 2023	3 355 599

TOTAL 12 248 628

RECETTES	MONTANT EUROS
Autofinancement	6 934 640
Solde d'exécution 2023	3 355 599
Subventions, Participations	646 678
Dotations (FCTVA, TA)	470 000
Opérations patrimoniales	45 000
Produit des cessions	120 000
Dotations aux amortissements	676 711

TOTAL 12 248 628





L'eau dans la ville

RENDRE LA VILLE PERMÉABLE : UN IMPÉRATIF FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE !

Sécuriser nos ressources en eau

Le cycle naturel de l'eau est impacté par les activités humaines, notamment par le déboisement, l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols. Or dans tous les territoires, **les eaux de pluie représentent l'unique source d'alimentation de nos ressources en eau**. Il est donc impératif de ralentir et de retenir ces eaux pluviales pour les sécuriser.

Limiter la pollution des nappes et cours d'eau

Le ruissellement pluvial représente la plus importante source de pollution rejetée vers le milieu naturel. Privilégier l'infiltration des eaux de pluie au plus près d'où elles tombent permet de renforcer la préservation et la reconquête de la qualité des ressources en eau, en réduisant le transfert des particules polluantes vers les cours d'eau, par un aménagement responsable des espaces publics. En milieu urbanisé, la proportion d'eau de pluie qui s'infiltré est généralement moins importante qu'en milieu naturel. En effet, **l'imperméabilisation des sols provoque une forte perturbation du cycle de l'eau.**

Des effets amplifiés par le changement climatique

Le rapport DRIAS 2020, établi par Météo France, sur les nouvelles projections climatiques pour la France Métropolitaine, indique que :

- Les précipitations en France connaîtront une forte modulation saisonnière : tendance à la hausse en hiver et à la baisse en été.
- La température moyenne va augmenter et cette évolution se traduira aussi par une hausse de vagues de chaleur ou de canicule.

Dans un contexte de changement climatique où les épisodes extrêmes de pluies ou de canicule vont être de plus en plus intenses et fréquents, les conséquences de l'imperméabilisation vont se trouver amplifiées. Les milieux construits vont devoir s'adapter pour se protéger à la fois contre les excès en eau, mais aussi contre sa rareté. La maîtrise voire la réduction de l'imperméabilisation des sols dans les espaces urbanisés est un levier pour réduire la vulnérabilité des milieux urbains aux effets des changements climatiques.

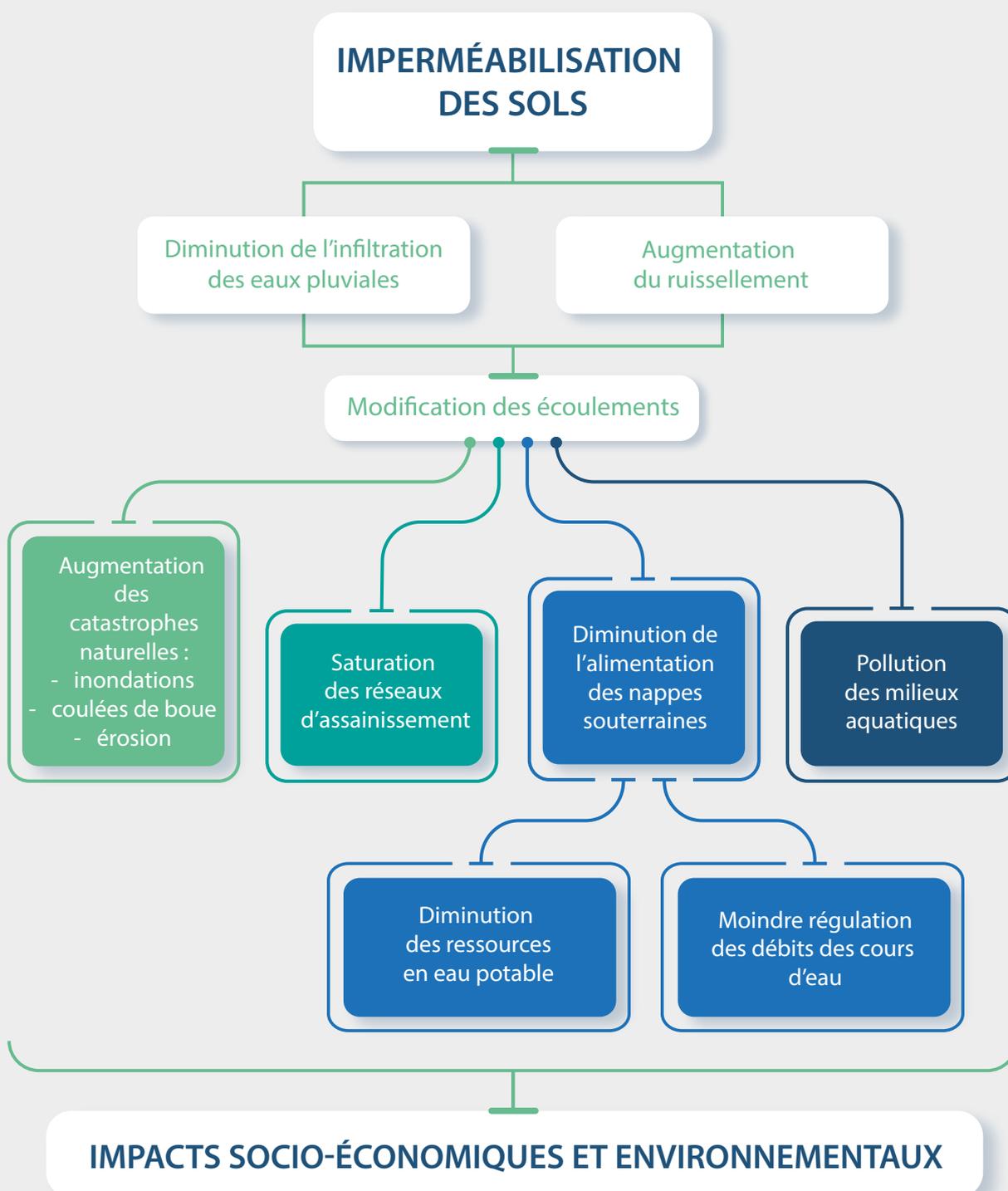
La commune de Marckolsheim s'engage !

La commune de Marckolsheim développe une réelle stratégie de gestion intégrée et durable des eaux pluviales. Considérant qu'il est nécessaire de privilégier des solutions fondées sur la nature et la perméabilisation des sols, la municipalité s'engage à repenser la place de l'eau et du végétal dans son milieu urbain.

Pour permettre le retour au cycle naturel de l'eau, la commune poursuit les objectifs suivants :

- retenir les eaux pluviales et les réutiliser,
- favoriser le retour de la nature en ville,
- lutter contre les îlots de chaleur urbains,
- favoriser l'infiltration au sol des eaux de pluie pour garantir la recharge des nappes phréatiques et prévenir les inondations,
- améliorer le cadre de vie de la population.

QUELQUES EFFETS DE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS





Moustique tigre, prédateur en liberté

LE MOUSTIQUE TIGRE EST ORIGINAIRE D'ASIE DU SUD-EST. IL A COLONISÉ TOUS LES CONTINENTS GRÂCE À SA GRANDE ADAPTABILITÉ.

Sous nos latitudes, il est capable de passer l'hiver sous forme d'œuf. Ces œufs sont très résistants et capables de survivre au sec pendant plusieurs mois voire plusieurs années.

Pour le reconnaître :

- Très petit, un des plus petits moustiques !
- Bien contrasté noir et blanc
- Possède une ligne blanche sur la tête et le thorax

Le moustique tigre est responsable d'une forte nuisance dans les secteurs qu'il colonise. En effet, il pique à plusieurs reprises et ceci toute la journée contrairement aux autres espèces de moustiques. Il est pourtant très discret et on ne se rend compte de ses piqûres que lorsque ça démange. Il n'est pas possible de faire la différence entre la piqûre d'un moustique tigre et celle d'un autre moustique.

Le moustique tigre est un insecte urbain qui se développe dans tous types de contenants artificiels susceptibles de retenir de l'eau : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de pot de fleur, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâche, etc.

Ses œufs sont pondus juste au-dessus de la surface de l'eau sur le support vertical à l'intérieur du contenant. **Les larves se développent dans l'eau pendant une semaine environ.** Le stade nymphal est le stade intermédiaire entre la larve et le moustique adulte. Après l'émergence qui représente la sortie du moustique de l'eau, les individus s'accouplent puis la femelle va chercher à se nourrir de sang pour le développement de ses œufs. Elle va piquer puis pondre en continu durant les 4 à 8 semaines de son existence.



Exemple de gîtes larvaires à moustiques tigre :

Des gestes simples pour limiter la prolifération des moustiques tigres

Il faut empêcher l'accès à l'eau au moustique tigre :

- **Mettre à l'abri** de la pluie et de l'irrigation, **ou retourner** tous les objets présents à l'extérieur et qui peuvent retenir de l'eau : seaux, brouettes, arrosoirs, jouets d'enfant, pneus, etc.
- **Vider au moins deux fois par semaine** les objets qui restent à l'extérieur : coupelles de fleurs, vases, gamelles, abreuvoirs pour les oiseaux, etc.
- **Couvrir hermétiquement** les fûts de récupération d'eau de pluie avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Les moustiques sont très petits et sont capables de passer par le moindre petit trou.

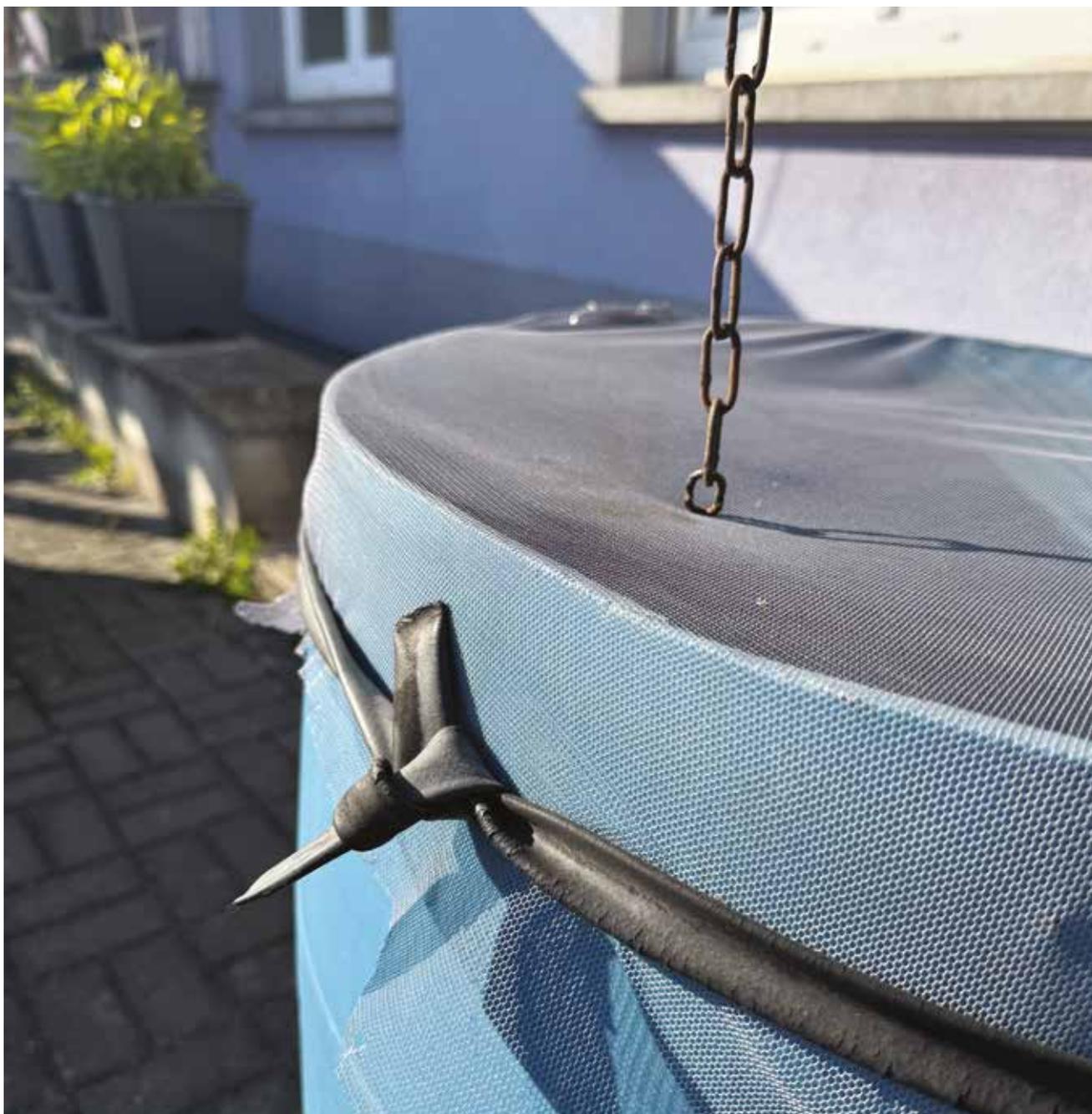
Lutte contre les moustiques et biodiversité

Pour permettre aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et aux petits mammifères de s'abreuver tout en limitant l'installation des moustiques chez vous, il suffit de changer l'eau deux fois par semaine dans les abreuvoirs.

Pour des raisons économiques et écologiques, de nombreux particuliers récupèrent l'eau de pluie dans des contenants. Là encore, il suffit d'empêcher les moustiques d'accéder à l'eau. Attention, il faut garder à l'esprit que les moustiques peuvent passer par les gouttières si elles sont courtes (< 2 mètres) !

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ?

Signalez-le sur : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/





Renaturation des cours d'école

LA COMMUNE DE MARCKOLSHEIM SOUHAITE RENDRE SES COURS D'ÉCOLE RÉSILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PERMÉABLES ET VÉGÉTALISÉES. LA PREMIÈRE COUR QUI SERA RÉAMÉNAGÉE EST CELLE DE L'ÉCOLE BRANT, DÈS CET ÉTÉ, SUIVIE PAR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE FERRY L'ANNÉE PROCHAINE.

24

Le réaménagement de la cour de l'école Brant répond aux objectifs suivants :

- Réduire les îlots de chaleur, rafraîchir la cour et les salles de classe.
- Désimperméabiliser les sols et déconnecter les toitures. Infiltrer les eaux de pluie sur site et permettre aux espaces verts créés d'en bénéficier.
- Stocker une partie des eaux de pluie de toitures.
- Ramener de la biodiversité. Augmenter les surfaces en espaces verts.
- Proposer aux enfants une cour vivante et variée, riche en ambiances.

La surface de la cour de l'école Brant représente aujourd'hui 1 800 m² totalement imperméabilisés. **Après réaménagement, la surface imperméabilisée de la cour ne représentera plus que 430 m²**, le reste étant constitué d'un enrobé drainant (860 m²), d'un espace central en mulch (230 m²) et d'espaces verts en creux (280 m²). Ce projet d'aménagement aura la capacité d'infiltrer les eaux in situ.

Une cuve de récupération des eaux de pluie qui tombent sur la toiture de l'école sera également installée. De l'ordre de 26 000 litres, elle permettra aux services des espaces verts de continuer à entretenir les végétations en période de sécheresse.



- 1/ Végétalisation des limites sud et ouest
- 2/ Espace central boisé : jeu, parcours, découverte, butte
- 3/ Abris / pergola
- 4/ Îlots de massifs
- 5/ Anneau circulaire alliant parcours et assises
- 6/ Jeu de basket
- 7/ Espace repos
- 8/ Garage à vélos
- 9/ Accès PMR
- 10/ Classe du dehors



Repenser l'aménagement des parkings publics

POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR ET FAVORISER L'INFILTRATION AU SOL DES EAUX PLUVIALES, LA COMMUNE FAIT LE CHOIX DE CRÉER DES ESPACES DE STATIONNEMENT PERMÉABLES.

Le parking aménagé cette année rue du cimetière répond à ces objectifs et le type de solution qui a été retenu sera répliqué lors de la création des futurs parkings (rue de l'hôtel de ville et rue Joffre).

Une solution innovante a été retenue pour l'aménagement du nouveau parking situé rue du cimetière. **Un mélange engazonné de terre et de pierre est contenu dans des alvéoles séparées par une couche de béton.** Reposant sur des couches drainantes, ce revêtement perméable est **résistant, durable, esthétique et facile à entretenir.** Il permet l'infiltration à la parcelle de toutes les eaux de pluie.

Plus chère que celle utilisée pour des parkings goudronnés classiques, cette technique a été choisie pour son caractère vertueux et compatible avec les engagements de verdissement de la ville. Un maximum de surface végétalisée permet en effet **d'éviter le phénomène d'îlot de chaleur** généré par des revêtements imperméables.



Récupération et gestion des eaux de pluie sur mon terrain

L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE POUR MON JARDIN !

SDEA

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM), lancent au printemps 2025 et pour une durée de 3 ans, une **opération de déracordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie** à destination des habitants de la CCRM.

La démarche consiste en une aide entre 60 % et 80 % pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements, parmi différents modèles, selon vos besoins. **Cette subvention vous est proposée à la condition du déracordement du réseau d'assainissement d'une partie des eaux pluviales issues de votre toiture.** Le trop-plein de la cuve est infiltré sur votre terrain, permettant à l'eau de pluie de réintégrer le cycle naturel de l'eau et ainsi de recharger la nappe.

Les objectifs ?

- **Réaliser des économies d'eau** en utilisant les eaux de pluie pour arroser son jardin par exemple ;
- **Lutter contre les effets du changement climatique** en rechargeant la nappe et en réhydratant les sols ;
- **Limiter les risques de débordements du réseau d'assainissement** et de **pollution du milieu naturel** par temps de pluie.

Cet acte citoyen s'inscrit dans le cadre de la Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP) et participe ainsi à la préservation de la ressource en eau en rétablissant le cycle naturel de l'eau.

Afin de bénéficier de cette opération, prenez rendez-vous avec l'agent du SDEA référent de la campagne en appelant le **03 88 19 31 52 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Les modèles disponibles

SDEA

Exemple de reste à charge pour une subvention entre 60 % et 80 %



Prix estimatifs selon marché en cours

1



la Bouilloire
Maison Culturelle de Marckolsheim

Les Médiathèques du Ried

Médiathèque - La Bouilloire

Tél. : 03 88 74 91 59

Mail :

mediatheque.labouilloire@ried-marckolsheim.fr

www.labouilloire.fr

 Médiathèques du Ried

MARCKOLSHEIM
mjc

La MJC : des activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives pour TOUS !

Renseignements et inscriptions :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h30

vendredi de 8h00 à 12h & de 13h30 à 16h30
N'hésitez pas à nous contacter...

MJC La Bouilloire
Impasse de l'École
67390 Marckolsheim
Tél. : 03 88 74 98 69

Mail : contact@labouilloire.fr
www.labouilloire.fr



MÉDIATHÈQUE

Animations à gogo à la médiathèque dans le cadre de 10 jours sans écran !

Du 13 au 22 mai

Festi'familles

Samedi 17 mai • 10h à 17h

Venez partager en famille une journée d'activités et de rencontres à Grussenheim.

Concert lecture

Samedi 24 mai • 10h30

Lectures et moments musicaux sur le thème de l'environnement par les élèves de l'École de Musique Intercommunale.

Club Lec'ados

Samedi 31 mai • 11h

Le club Lec'ado se réunit pour parler romans, séries, mangas. N'hésite pas à participer et à proposer tes idées pour faire vivre le coin ado de la médiathèque !

À partir de 11 ans.

Les p'tits bibliothécaires

Mardi 3 juin • 16h45

Rejoins nous pour participer à une fresque collective sur les animaux !

MJC

Mardis ensemble

Mardi 6 mai • 16h30 à 18h30
Grand Parc de Marckolsheim

Instant parent / enfant : yoga bébé de 0 à 3 ans

Samedi 10 mai • 11h à 12h
La Bouilloire

Auxiliaire de puériculture formée au massage et yoga bébé, Yasmine Maurel de M'power vous propose de partager un instant détente avec votre enfant. Tout au long de l'atelier, vous naviguerez entre yoga, massage, éveil et motricité libre afin d'apprendre des gestes simples à reproduire en famille.

20€ par duo

Temps de Part'âges : Atelier Six Bricks

Mardi 13 mai • 14h30
La Bouilloire

Carole Jacquot, métapédagogue, vous propose une après-midi d'activités avec comme seul matériel six briques Duplo par personne. Sa proposition vous pousse à développer des compétences linguistiques, cognitives, motrices, sociales et émotionnelles de façon ludique : apprendre autrement, c'est apprendre en jouant et c'est jouer en apprenant.

Entrée libre | Carte de membre de la MJC obligatoire (10€ pour les + de 60 ans)



Festival Danses Cité #3 Spectacle de danse "Terre mon périple"

par Roméo Bron Bi
Samedi 17 mai • 19h30
Cinéma de La Bouilloire

En première partie : les danseuses adultes de la MJC

6€ pour les membres MJC,
8€ pour les non-membres MJC

Dimanche 18 mai • 10h à 18h
Salle de danse du gymnase de Marckolsheim et à la salle de motricité de l'école Simone Veil

Prêts à faire bouger vos hanches ?!
À partir de 8 ans, une journée pétillante de pratiques et de découvertes dansantes : pom pom girls, hip hop, danse africaine, salsa lady's style, reggaeton, danse jazz, danse contemporaine, new style Le programme complet est disponible sur le site www.labouilloire.fr

Tarifs : 30€ pour les membres MJC,
35€ pour les non-membres MJC

Achat des billets pour le spectacle de danse et des pass pour accéder à l'ensemble des ateliers de pratique à l'accueil de La Bouilloire aux horaires d'ouverture de la MJC ou le jour-même (sous réserve de places disponibles) à partir de 9h45

Balade nature bien-être, reconnexion à la nature, relaxation et suivi d'une collation

Mardi 20 mai • 14h30 à 16h
Grand Parc de Marckolsheim

5€

Concert de chanson française avec humour... parfois par Barzingault

Vendredi 23 mai • 20h30

Barzingault est un groupe à géométrie variable dont le piano, l'accordéon, le violoncelle et l'humour sont la colonne vertébrale. Leurs influences vont des Têtes Raides à Arno en passant par Coluche et les Rita Mitsouko.

Durée : 90 minutes | Tarif libre : c'est vous qui déterminez le prix de votre entrée !

Conférence découverte de Madagascar "L'agriculture et la gastronomie"

Mercredi 28 mai • 18h
La Bouilloire

Nancia Randrianasolo vous propose de parler gastronomie en vous présentant et faisant goûter différents plats Malagasy selon les régions. L'occasion également d'aborder les cultures par saison, la riziculture ainsi que les différents fruits et légumes exotiques du pays.

Entrée libre

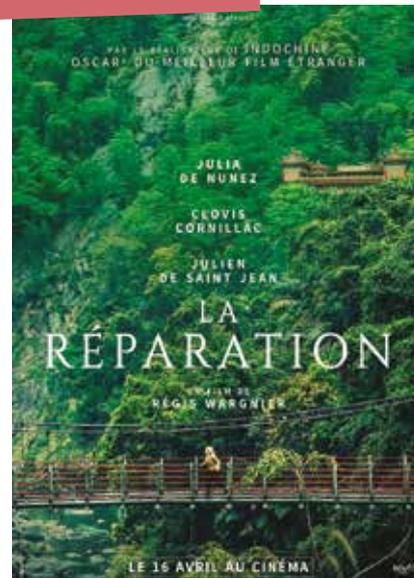
L'accueil de La Bouilloire sera fermé les jeudis 1^{er}, 8 et 29 ainsi que le vendredi 30 mai 2025.

Temps de Part'âges : Balade bien-être

Mardi 27 mai • 14h30
Grand Parc de Marckolsheim

Magali et Marie-Océane vous emmènent avec elles explorer les recoins du Grand Parc pour dénicher un coin propice à la détente, à l'exercice, au conte et même au jeu. Une après-midi ensoleillée au programme

Entrée libre | Carte de membre de la MJC obligatoire (10€ pour les + de 60 ans)



CINÉMA DE LA MJC



L'agenda de la Micro-Folie de Marckolsheim

Les séances du mois

• Visite ludique et accompagnée thématique "musique & danse"

Mardi 13 mai • 16h30 ou 17h45 sur réservation

• Visite libre thématique "musique & danse"

Mardi 27 mai • 16h30 à 19h sur réservation

Réservation : 03 88 74 98 69 via le formulaire en ligne sur www.labouilloire.fr à l'accueil de La Bouilloire aux horaires d'ouverture de la MJC

[CINÉ-DÉTENTE ET CINÉ-MARDI

Doux Jésus de Frédéric Quiring
Mardi 6 mai à 14h et 20h | Comédie

[CINÉ-JUNIOR

Moon le panda de Gilles de Maistre
Mardi 6 mai à 18h | Aventure, Famille

[CINÉ-GOÛTER

Dog man de Peter Hastings
Mercredi 7 mai à 15h | Action, Animation, Comédie

[CINÉ-MARDI

Rapide de Morgan S. Dalibert
Mardi 13 mai à 20h | Action, Comédie

[CINÉ TOUT-PETITS

L'équipe de secours, en route pour l'aventure ! de Janis Cimermanis
Mercredi 14 mai à 10h | Animation

[ART & ESSAI

Ce nouvel an qui n'est jamais arrivé de Bogdan Muresanu
Jeudi 15 mai à 20h | Comédie dramatique
En VO sous-titrée [roumain]

20 décembre 1989. La Roumanie est au bord de la révolution. Les autorités préparent les festivités du Nouvel An comme si de rien n'était ou presque mais le vernis officiel commence à craquer. Dans l'effervescence de la contestation, six destins vont se croiser au fil d'une journée pas comme les autres. Jusqu'à la chute de Ceausescu et de son régime.

[CINÉ-MARDI

La réparation de Régis Wargnier
Mardi 20 mai à 20h | Drame

[CINÉ-JUNIOR

La légende d'Ochi d'Isaiah Saxon
Mercredi 21 mai à 15h | Aventure, Famille, Fantastique

[ART & ESSAI

Ghostlight de Kelly O'Sullivan et Alex Thompson
Jeudi 22 mai à 20h | Comédie dramatique
En VO sous-titrée [anglais]

Dan travaille sur des chantiers de voirie à Chicago et ses environs. Un peu par hasard, et à l'insu de sa famille, il intègre une troupe de théâtre amateur qui met en scène Roméo et Juliette. Peu à peu, la tragédie qui se monte sur scène commence à lui renvoyer le reflet de sa propre vie.

[CINÉ-MARDI

Ciné-mardi Un croque avant le Clap ! : Des jours meilleurs d'Elsa Bennett et Hippolyte Dard
Mardi 27 mai à 20h | Comédie dramatique

Soirée Un Croque avant le Clap dès 19h

[CINÉ TOUT-PETITS

La petite taupe aime la nature de Zdenek Miler
Mercredi 28 mai à 10h | Animation

L'emblématique et indémodable Petite Taupe revient au cinéma avec 3 aventures inédites ! Soucieuse de l'environnement et de la préservation de la nature, La Petite Taupe et ses amis vont ravir une nouvelle génération de jeunes spectateurs !



L'AMICALE DES BOULISTES DE MARCKOLSHEIM

La pétanque monte en flèche !

L'amicale bouliste de Marckolsheim monte en flèche depuis peu, c'est un nouveau départ et une nouvelle organisation qui va faire sa route petit à petit, pour faire partie des grands de ce sport dans quelques années.

Depuis 2 ans maintenant, le comité directeur et membres du comité s'est renforcé avec 15 personnes à ce jour.

Pascal Spiegel, Alexandre Freysz, Thierry Satori, Gilles Haemmerlin, Christelle Klein, Laurine Spiegel, Danièle Maurer et Marie Tritschler se sont investis en 2024 et 2025 dans le comité avec Roland Frickert comme président et les membres déjà en place depuis plusieurs années, Aimé Schnoeller, Richard Schmith, Jean-Pierre Huss, Laurence Schwein, Monique Schuster et Arnaldo Basso.

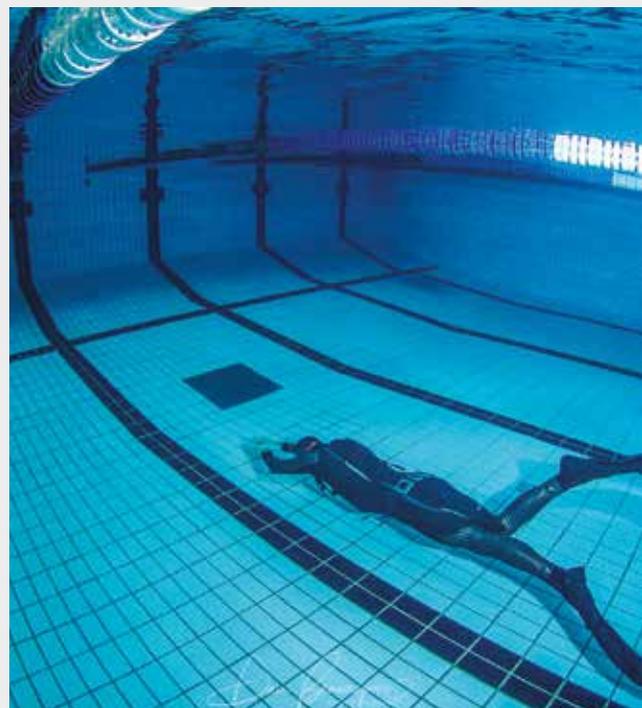
Nous sommes actuellement 180 membres dans ce club de pétanque, il y a encore 2 ans, nous étions une soixantaine ! Beaucoup de projets en perspective pour 2025 et 2026 avec l'aide de la commune pour pouvoir évoluer et jouer dans la cour des grands dans quelques années.

Une quinzaine de concours à l'affiche cette année sont organisés dans notre boulodrome et les terrains extérieurs, avec en tête **les concours des vacanciers d'été ouverts à tous (même non-licenciés) tous les vendredis à partir de 19h, en juillet et en août.**

Un master (le 2^{ème}) aura lieu en septembre où nous recevons des joueurs de toute l'Alsace et même d'autres départements. Les concours corpo' avec 80 licenciés pour 5 clubs. Le concours de la Saint-Valentin en couple et le concours de la Saint-Nicolas en décembre.

L'AB de Marckolsheim a actuellement 35 licenciés en corpo' avec un premier concours qui s'est déroulé le 12 avril dernier. **Nos joueurs ont fait très bonne figure avec 14 victoires sur 24 rencontres et 6 équipes de tripléte engagées sur 17.**

Prochain concours à Marckolsheim, le 14 juin en doublette !



CLUB DE PLONGÉE MARCK'EAU



Compétition régionale d'apnée

Première au club de plongée MARCK'EAU ! Un membre du club, Quentin Leroy, ayant découvert ses capacités d'apnéiste et après un entraînement poussé de plusieurs mois dans le club d'apnée de Molsheim, a décidé de participer à une compétition régionale qui s'est déroulée à Mutzig fin mars.

Les résultats ont été plus qu'inespérés par rapport au niveau des apnéistes présents. Pour information : l'apnée est une discipline qui est gérée par la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM). **Sur 29 participants présents, il a terminé 2^{ème} en catégorie apnée statique avec un temps de 6'41 et a fini 8^{ème} en apnée dynamique avec une distance parcourue de 113m.**



CLUB DE VOILE MARCKOLSHEIM

La saison au Centre Nautique a débuté le 5 avril 2025 par la sortie des bateaux des hangars suivi du montage des mâts et autres gréements. La première mise à flots s'est déroulée le samedi 12 avril 2025.

Le Club de Voile de Marckolsheim accueille les groupes, les associations, le périscolaire, les personnes en situation de handicap et nos aînés des résidences "Senior".

Renseignements pratiques :

Le club est ouvert :

- Les mardis après 18 heures.
- Les mercredis et samedis de 14h à 17h.
- Les dimanches sont une journée "familles" de 11h à 18h.

Contact : contact@club-voile-marckolsheim.fr
ou 03 88 74 97 48

Les cotisations incluent la licence, les séances d'initiation et de perfectionnement, ainsi que l'utilisation de l'ensemble du matériel navigant.

Le prix des cotisations :

50€ : enfant • 90€ : adultes • 130€ : couple • 150€ : famille
20€ pour la carte découverte.

Grâce à cette adhésion annuelle, vous pourrez devenir membre du Club de voile de Marckolsheim et bénéficier de tarifs préférentiels à l'année.

Vous pourrez participer aux régates annuelles (Femmes à la Barre, La Conviviale), aux événements divers (Fête du Sport de Marckolsheim, Défilé des Associations, etc.).

Le club sera ouvert pendant toute la période estivale.

Cette année la journée "Portes Ouvertes" du Club de Voile de Marckolsheim aura lieu le 18 mai 2025

**Club de Voile
Marckolsheim**

Club de Voile
MARCKOLSHEIM

3PO
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Dériveurs - Catamarans - Planches à Voile - Paddles - Canoés

Dimanche 18 Mai 2025
* de 10h à 17h *

*Venez découvrir les activités nautiques
près de chez vous !*

Baptême de Voile Gratuit!

BUVETTE &
PETITE
RESTAURATION

ALSACE
Marckolsheim
FFVoile



HANDBALL CLUB MARCKOLSHEIM

Soirée des bénévoles

Le samedi 22 mars 2025 a eu lieu la traditionnelle soirée des bénévoles du HCM durant laquelle a été soulignée l'importance des bénévoles au sein du HCM.

50 bénévoles sur les 100 actifs que nous comptons ont répondu présents à l'invitation.

Accueillis par le président Fabrice Joost et la présidente de notre comité des jeunes Suzon Keller, nos bénévoles, après un joli discours sur leur engagement, ont profité d'une soirée autour d'un verre de l'amitié, d'une excellente tartiflette et d'un bon match de notre Équipe 1. Nous tenons une nouvelle fois à leur adresser nos plus sincères remerciements pour leur engagement et leur dévouement. Sans eux, rien ne serait possible.

Chaque heure qu'ils ont consacrée, chaque sourire qu'ils ont partagé et chaque effort qu'ils ont fourni ont eu un impact significatif sur notre club. Ils sont la force vive de notre association, et leur passion inspire nos licenciés, mais aussi tous nos supporters.

Nous sommes profondément reconnaissants pour leur générosité et leur esprit d'équipe. Grâce à eux, nous avons pu réaliser de belles choses et créer des souvenirs inoubliables. Leur soutien fait une réelle différence, et nous sommes honorés de vous avoir à nos côtés.

Merci encore pour tout ce que vous faites. Nous avons hâte de continuer cette belle aventure ensemble !



CALENDRIER SM1

				RESTAURATION
HCM - REVEIL DE NOGENT	DOMICILE	05/04	20H45	CROQUE BURGER
BEAUVAIS OUC - HCM	EXTERIEUR	12/04	19H00	
HCM - VILLERS	DOMICILE	26/04	20H45	CRÊPE BRETONNE ASSO. MARCK'EAU
P2H - HCM	EXTERIEUR	03/05	20H30	
HCM - NANCY	DOMICILE	24/05	20H45	TARTES FLAMBÉES



Collecte de protections hygiéniques - lutte contre la précarité menstruelle

Du 3 au 16 mars, pour la deuxième année consécutive, le comité des jeunes du club de handball de la ville a organisé une collecte de protections hygiéniques afin de lutter contre la précarité menstruelle. La **précarité menstruelle désigne la situation dans laquelle se trouve toute personne rencontrant des difficultés financières pour se procurer suffisamment de protections périodiques, afin de garantir une hygiène adéquate pendant toute la durée de ses règles.** En France, ce problème touche 4 000 000 de femmes. C'est pourquoi le comité a décidé de mobiliser la notoriété du club afin d'apporter son aide aux personnes en situation de précarité.

Au cours de ces deux semaines, trois points de collecte ont été mis en place : au gymnase, à la mairie et à la Bouilloire. Un point de collecte supplémentaire a également été installé au Super U le 8 mars. Les dons recueillis seront redistribués dans les semaines suivant la collecte à une association, en partenariat avec **Règle Élémentaire**.



Le comité a pu collecter :

- 4 919 serviettes hygiéniques jetables,
- 1 777 tampons jetables,
- 530 protège-slips,
- 216 protections contre les fuites urinaires.

Présentation de notre catégorie -15 ans

-15 masculins - coaches Louis Plichon & Cléo Ferté



Le groupe 15M a connu un début de championnat assez compliqué, avec 2 victoires et 5 défaites, face à des équipes au-dessus en termes de gabarit et de technique. Même si quelques défaites auraient pu être évitées, on sent que l'excellence départementale est plus compliquée que la 1^{ère} phase.

Malgré cela, le groupe travaille bien à l'entraînement, les jeunes prennent en maturité au fil des matchs, et on le ressent sur le terrain. Les 2^{es} années s'imposent avec autorité sur le terrain, tandis que les 1^{ères} années grappillent de plus en plus de temps de jeu, avec des performances au rendez-vous.

Cette deuxième partie de championnat commence bien, avec 2 victoires en autant de matchs, et la dynamique semble intéressante pour la suite de la compétition.

-15 féminines - coaches Pauline Kerleau, Maryln Elter, Thomas Oudin & Séverine Hugget



L'équipe féminine -15F de handball de Marckolsheim, composée de 12 jeunes filles âgées de 13 à 15 ans, connaît une saison remarquable. **En tête de leur championnat à ce jour, les filles se distinguent par leur motivation et leur passion pour le handball.**

Certaines des joueuses évoluent au club depuis le baby-hand, tandis que d'autres viennent de débiter, apportant ainsi une belle diversité de niveaux au sein du groupe et certains défis. **Nous sommes encore à la recherche d'une gardienne pour notre équipe, pour l'instant nous nous adaptons en faisant tourner les joueuses de champs au but.**

En attendant la suite de leur championnat, elles sont prêtes à relever de nouveaux défis et à continuer de porter haut les couleurs de leur club et à évoluer ensemble.



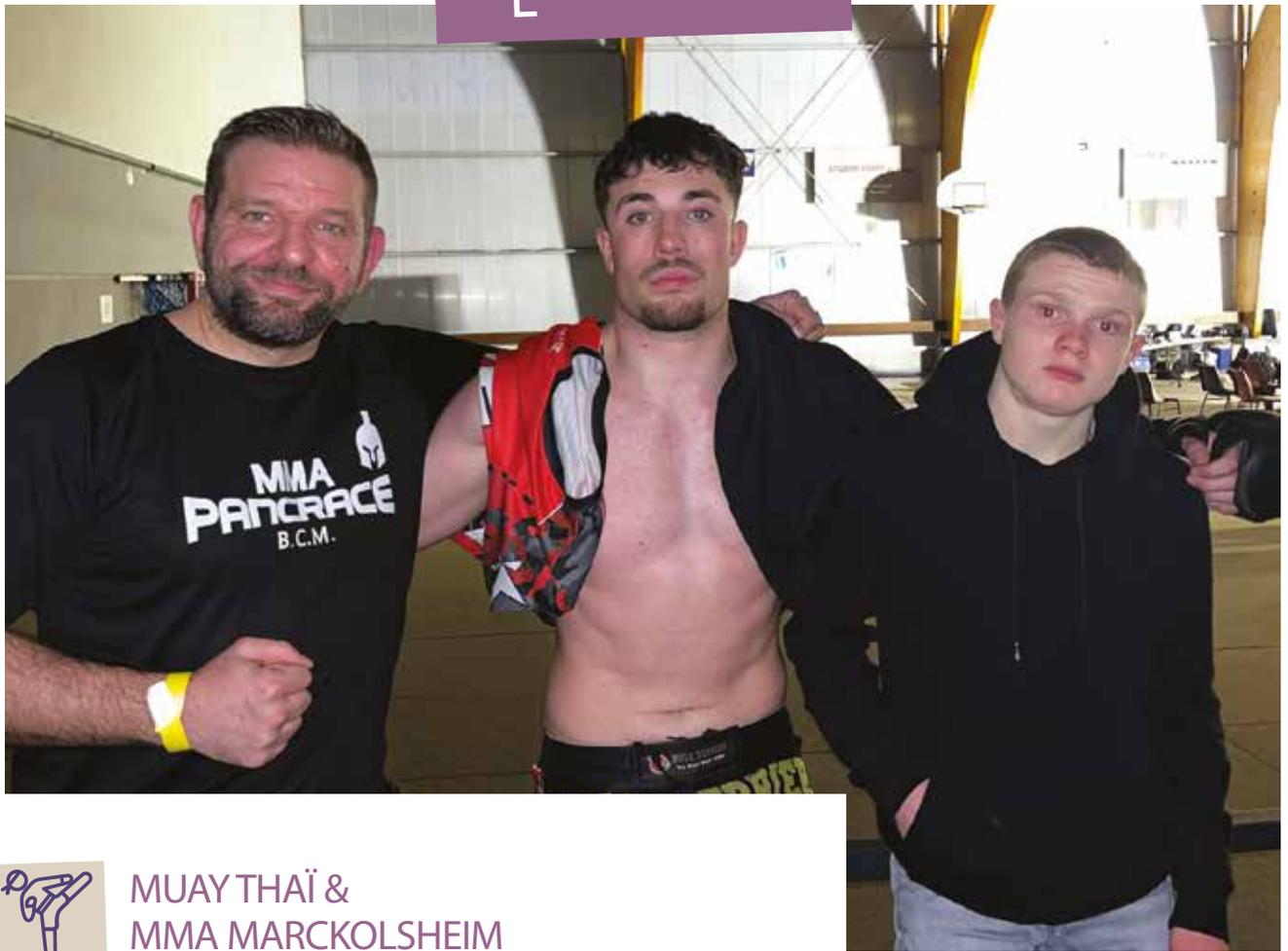
VOSGES
TROTTERS

Calendrier des sorties de mai

Jeudi 1^{er} mai
Sortie commune Vosges Trotters d'Alsace
Vosges Trotters de Mulhouse

Jeudi 8 mai
Sortie des Trésoriers
Catherine Sebele et Alain Blondé

Dimanche 18 mai
Vallée de la Bruche
Jean-Paul Bauer



MUAY THAÏ & MMA MARCKOLSHEIM

Olivier, Nathan et Louis dans les gradins de Domène.

Un champion de France à Marckolsheim !

La section 'Muay Thai & MMA' du Judo Club affiche de bons résultats au championnat national de Combat Mixte, organisé par le Comité National de Combat Mixte, sous l'égide de l'ASPTT, et qui se déroulait à la salle Coubertin de Domène (38) le 15 mars 2022.

Louis TSCHAEN en cadet -57 kgs, termine 2^e de sa catégorie. Pour sa première participation à une compétition de cette importance, un résultat plutôt encourageant pour l'avenir.

Nathan SEILER, en Senior -84 Kgs, s'impose en finale lors du deuxième round, sur un crochet du droit, et remporte ainsi le titre de champion de France 2025 !

Olivier Fauchart se dit particulièrement satisfait d'avoir pu emmener ses élèves à ce niveau, ayant lui-même remporté ce titre il y a 10 ans en 'Pancrace', une discipline très proche du Combat Mixte actuel. C'est la preuve d'un enseignement de qualité transmis à Marckolsheim, au sein des différentes sections de sports de combat, qui jouent toutes le jeu lors de la préparation des athlètes.



Nathan sur la plus haute marche du podium.



ANNIVERSAIRES

- 01 mai 1939 **86 ans** Paul ZIPPERT
- 01 mai 1932 **93 ans** Alice KIENLEN née GEBHARTH
- 03 mai 1939 **86 ans** Marthe SPIEGEL née STAUDER
- 04 mai 1945 **80 ans** Françoise MARTIN née GILLIG
- 07 mai 1942 **83 ans** Gabriel FLECHER
- 07 mai 1939 **86 ans** Alice PFLIEGERSDORFFER
née SCHNETZ
- 08 mai 1936 **89 ans** Cécile HAFFNER née FRICKERT
- 08 mai 1941 **84 ans** Sonia GARCIA née VERDU
- 09 mai 1940 **85 ans** Marie Paulette DIETSCH née MULLER
- 10 mai 1935 **90 ans** Albert KREMPP
- 11 mai 1943 **82 ans** Aldo LICAUSI
- 13 mai 1941 **84 ans** Hélène MAFFRE née SCHULTZ
- 14 mai 1934 **91 ans** Francine ENGEL née MARION
- 16 mai 1944 **81 ans** Kemal YALCIN
- 16 mai 1937 **88 ans** Bernard CUNY
- 16 mai 1941 **84 ans** Carlo CIAMPI
- 20 mai 1940 **85 ans** Sylvain LOUIS
- 23 mai 1940 **85 ans** Léon WALTER
- 23 mai 1935 **90 ans** Paul GERLING
- 23 mai 1942 **83 ans** Monique RAGUSA née GUTHFREUND
- 23 mai 1943 **82 ans** Christiane HAESSLER née OERTLE
- 24 mai 1933 **92 ans** Marie Mathilde IMHOFF née VOGLER
- 27 mai 1940 **85 ans** Nicole KLEIN née SCHULTZ
- 27 mai 1929 **96 ans** Itala dite Alexia SCHOELCHER
née BONETTA
- 28 mai 1942 **83 ans** Joseph BECK
- 29 mai 1944 **81 ans** Jacqueline GAUDRÉE née THIBAUT
- 30 mai 1943 **82 ans** Mathilde MATTERN née OURY

NAISSANCES

- Djinna REMETTER JACOB** de Frédéric REMETTER **07 mars**
et de Marie JACOB
- Yanis SCHULTZ JESTER** de Franck SCHULTZ **20 mars**
et de Céline JESTER
- Kingsley NTCHICHI** de Aimé NTCHICHI **25 mars**
et de Lydie PIMENTEL

DÉCÈS

- Geneviève OTTÉ** née LASSON (90 ans) **02 mars**
- Rosemarie MUMMENTHEY** née DILGER (88 ans) **14 mars**
- Marie-Thérèse JAEG** née EGELÉ (102 ans) **16 mars**

MAI

- **Dimanche 4 mai**
Marché aux puces de l'AS
Marckolsheim
- **Mardi 6 mai** • 16h30 à 18h30
Mardis ensemble
Grand parc de Marckolsheim
- **Jeu 8 mai** • 9h30
Commémorations
patriotiques
Monument aux Morts & salle des fêtes (spectacle des collégiens)
- **Mardi 13 mai** • 14h30
Temps de Part'âges : Atelier
Six Bricks
La Bouilloire



- **Mardi 13 mai** • 16h30 - 17h45
Micro-Folie : Visite ludique et accompagnée thématique "musique & danse" sur réservation
Cinéma de la Bouilloire
- **Festival Danses Cité #3**
• **Samedi 17 mai** • 19h30
Spectacle de danse "Terre mon périple"
Cinéma de La Bouilloire

- **Dimanche 18 mai** • 10h à 18h
Journée de pratiques et découvertes dansantes
Gymnase de Marckolsheim & école Simone Veil
- **Dimanche 18 mai** • 10h à 17h
Journée porte ouverte "club de voile"
- **Mardi 20 mai** • 14h30 à 16h
Balade nature bien-être
Grand Parc de Marckolsheim

- **Vendredi 23 mai** • 20h30
Concert de chanson française avec humour
La Bouilloire
- **Samedi 24 mai** • 10h30
Concert lecture
Médiathèque de La Bouilloire

- **Mardi 27 mai** • 14h30
Temps de Part'âges : Balade bien-être
Grand Parc de Marckolsheim
- **Mardi 27 mai** • 16h30 à 19h
Micro-Folie : Visite libre thématique "musique & danse" sur réservation
Cinéma de la Bouilloire



- **Mercredi 28 mai** • 18h
Conférence découverte de Madagascar "L'agriculture et la gastronomie"
La Bouilloire
- **Samedi 31 mai** • 11h
Club Lec'ados
Médiathèque de La Bouilloire
- **Samedi 31 mai** • 10h
Célébration du jumelage et inauguration sculpture de l'évacuation
Place de l'église

JUIN

- **Mardi 3 juin** • 16h45
Les p'tits bibliothécaires
Médiathèque de La Bouilloire

Rattrapage de collecte des ordures

La collecte du bac jaune initialement prévue le jeudi 1^{er} mai se fera le samedi 3 mai

La collecte du bac jaune initialement prévue le jeudi 29 mai se fera le samedi 31 mai





FESTIVAL
DANSES'cité
3ÈME ÉDITION !
17 & 18 mai 2025

Salsa
Regaetton
Danse africaine
Mix dances

Samedi 17 mai à 19h30
Spectacle de Danse : Terre mon Periple par la
compagnie Bron BI
1ère partie : Les danseurs adultes de la MJC
à la Bouilloire de Marckolsheim.
Tarif: 6€ membre | 8€ non membre MJC

Billéterie en prévente à l'accueil de la Bouilloire ou le soir même.
(sous réserve de places disponibles). Ouverture des portes 30 minutes avant le spectacle.

Dimanche 18 mai, de 10h à 18h.
Une journée pétillante de pratique et de découvertes dansantes !
Rendez vous à 9h45 à la salle de danse du gymnase rue des Tabacs -
Marckolsheim.

Prix : 30€ pour les membres, 35€ pour les non-membres de la MJC.
Prêts à faire bouger vos hanches ?! 🕺🕶️

Prévente du "pass ateliers" à l'accueil de la Bouilloire ou le jour même, selon
disponibilité.

Zumb'dances
Hip Hop - pom pom girls
Danse urbaines
Danse contemporaine
Danse bien-être

Buvette sur place !

Pour plus d'infos : 03 88 74 98 69
WWW.LABOUILLOIRE.FR
FACEBOOK : FESTIVAL DANSES CITÉ
INSTAGRAM : FESTIVAL DANSES CITE

Marckolsheim
UNE VILLE À VIVRE !

